

# **LETTRE DE CLARIFICATION**

A tous nos précieux Frères,  
Membres présents et à venir de l'Eglise Primitve dans le monde entier.  
**SHALOM !**

Je n'ai pas l'habitude d'écrire et je ne le ferai plus, sauf en cas de nécessité absolue. Au moment où la technologie informatique s'est très fortement développée et à cause de la dispersion des Frères dans le monde, l'Internet et les SMS sont devenus un moyen de communication privilégié par lesquels des forum de discussion sont entretenus.

Pour retrouver le fil conducteur des événements actuels au sein de notre Eglise, je tiens à éclairer tous les frères sur tout ce qui se dit et se répète par-ci par-là, de façon tantôt dénaturée ou tantôt incomplète. C'est la raison d'être de la présente lettre, qui sera certainement lue de tous les frères, puisqu'elle sera postée sur le net.

Elle s'adresse avant tout à nos Frères Nathanaël, Patient et Beneli, qui m'ont écrit personnellement par le courrier électronique ; mais elle peut aussi devenir l'occasion par cela, de donner à tout le monde et en même temps, les mêmes informations.

A nos Frères Nathanaël, Patient et Beneli.

Je viens de recevoir votre E-mail de mise au point dans lequel plusieurs pensées sont exprimées. Je vous réponds, puisque c'est à moi que vous vous adressez. Vous vous attendez certainement à ce que je sois loyal envers Dieu, pour vous répondre au mieux de ma connaissance des Ecritures et du Message apporté par le Prophète de Dieu à notre génération, William Branham. Je suis donc bien dans mon rôle en n'ayant d'autre intention dans le cœur que l'établissement de la vérité ou son rétablissement, selon les cas.

Pour une meilleure compréhension de ce qui sera traité, il est fait mention de détails assez graves et sensibles, mais que je suis obligé de mentionner ; c'est douloureux à faire et je n'aime pas du tout le faire. Mais ce qui fait la crédibilité de la Bible est que les fautes des grands hommes de Dieu comme Abraham, Moïse, David et Salomon ou encore Pierre et Paul, dans le Nouveau Testament, ne nous ont pas été dissimulées. Loin de moi l'idée d'encourager le mal, mais là où certains ne voyaient que leurs fautes, Dieu voyait le serpent d'airain et le Rocher frappé présents parmi eux.

Je ne saisis pas non plus cette occasion pour répondre à l'injure par l'injure, puisque cela n'entre jamais dans mes habitudes. Je me limiterai juste à l'exposé des faits, sans quoi on ne comprendrait ni les grands sujets bibliques qui seront développés, ni encore la suite des événements, si ceux-ci n'étaient pas relatés de cette manière. Si certaines parties sont incomplètes, on y reviendra plus tard.

Pour l'amour de la vérité je vais en parler en toute simplicité, en suivant le plan ci-après. Vous le trouverez peut-être long, mais Etienne aussi, avait estimé débiter sa défense contre ceux qui l'accusaient, par un historique précis, lorsqu'on lui avait demandé : « *les choses sont-elles ainsi ?* » (Actes 7 :1)

1. **Bref rappel des faits**
2. **La naissance de l'Eglise Primitive au Congo**
3. **Le fonctionnement de la véritable Eglise - La notion du Quartier Général de l'Eglise**
4. **La prise de position de Frère Dianda – La notion du principe de maudire**
5. **Les péchés pardonnables et les péchés impardonnables**
6. **Le mariage mixte – La Doctrine de Balaam**
7. **L'argent en question**
8. **Les ministres de Dieu et leur mariage**
9. **Conclusion**

## 1. Bref rappel des faits

Je me dois de faire cet historique – qui peut être utile – pour rappeler la teneur de la conversation que j'ai eue avec le Frère Beneli à Kinshasa, en décembre dernier, peu avant son départ pour Montréal. Notre entretien n'a pas pu être poursuivi, peut-être par manque d'opportunité, de temps ou encore de volonté.

Etant donné que la mise au point qui m'est parvenue évoque pratiquement les mêmes faits, j'en profite donc pour relater ce qui suit, dans un style de narration qui, je l'espère, permettra à tout lecteur d'être en mesure de mieux juger par lui-même. Les choses se sont passées à peu près dans les termes évoqués. La mémoire étant faillible, il peut arriver que telle ou telle autre déclaration ou événement n'ait pas été fidèlement reproduit – ce qui ne serait pas du tout intentionnel – auquel cas, je le corrigerai sans aucune hésitation.

C'était un jour de la fin du mois de décembre dernier, lorsque le Frère Beneli m'a abordé en premier. Je l'ai écouté très attentivement, car finalement, cela faisait longtemps que je ne l'avais plus vu et c'est la première fois depuis lors, que nous allions parler sur les questions de l'heure. Je crois que notre toute dernière rencontre remontait à la dernière réunion sur l'effacement des noms au Centre.

Lors de cet entretien - qui avait eu lieu au terme d'une réunion de travail – nous nous sommes accoudés au balcon de l'immeuble et le Frère m'a fait part de son désir de rétablir la vérité concernant les propos qui circulaient à son endroit et à l'endroit des frères qui l'accompagnent. Il qualifiait ces propos de mensongers.

Il affirmait en outre que la procédure de Matthieu 18 n'avait pas été respectée par l'Eglise et qu'il n'avait jamais refusé de venir se présenter au Centre Missionnaire pour s'expliquer, comme les gens le pensent. Il justifiait sa non participation à l'invitation de l'assemblée par son absence hors du pays. Il a affirmé aussi que j'étais au courant de son voyage à deux reprises pour l'Afrique du Sud et qu'il n'avait pas l'intention de refuser de venir, car, disait-il, « si nous sommes venus pour parler sur l'effacement des noms, pourquoi aurions-nous refusé de venir parler sur le mariage mixte ? D'ailleurs nous avons même accepté que cette affaire des tribus de Dan et Ephraïm soit terminée. »

Il a ajouté que ladite réunion s'était terminée par la promesse d'une étude supplémentaire que Frère Kas allait faire en vue d'approfondir le sujet resté pendant, à savoir la présence des individus Dan et Ephraïm (et non les tribus qu'ils ont engendrées) dans la Jérusalem céleste pendant le Millénium.

C'est la raison pour laquelle, dit-il, il s'attendait donc à ce qu'une autre réunion soit convoquée à cet effet. Mais à sa surprise, il finira par apprendre que l'Assemblée a définitivement clôturé le cas, parce que les personnes invitées ont refusé de se présenter dans le délai qui leur était imparti.

Personnellement, j'ai reconnu être informé de son départ, mais pas de son retour puisqu'il ne m'a pas informé. Il m'a dit alors que si l'Eglise a pris une telle décision, c'est parce que Frère Kas aurait précipité les choses en ayant manqué des Ecritures à donner. Tout cela serait arrivé avec ma complicité et qu'en cautionnant cela je devais prendre garde à mon ministère et à ne pas faire de Frère Kas un pape ou un dieu. (Cependant après vérification auprès des frères, j'ai appris que les Frères Bongo et Jean Tshimbalanga avaient téléphoné à Frère Beneli pour l'inviter, mais que leur coup de fil a essuyé une fin de non recevoir).

Je lui ai toutefois confirmé que la deuxième partie de la réunion au Centre devait effectivement avoir lieu, jusqu'à ce que nous ayons appris qu'il enseignait le mariage mixte. Lorsque je lui ai demandé s'il s'agissait de ce qu'il était venu prêcher aux frères, sous l'arbre lorsque nous avions encore des bureaux chez ex-Transzam, il l'a reconnu, en disant : « oui, c'était à l'époque. Ce sont des choses que je n'enseigne plus! » (Mais dans l'entre-temps, il apparaît que le Frère Nathanaël Kabeya était passé sur Antenne A, pour prêcher sur le même sujet).

Le Frère a affirmé qu'il s'agissait des choses tout à fait anciennes et dépassées qu'il ne prêche plus aujourd'hui. Il m'a dit simplement que

l'idée est qu'on ne peut pas limiter le mariage à la seule assemblée, mais qu'on peut tout aussi bien ramener des captives de la guerre (en dehors de l'assemblée donc - lors d'une évangélisation, par exemple) et les épouser, après leur conversion, comme il est dit dans Deutéronome 21 :10. Il s'agirait dans ce cas d'un « butin de guerre », au même titre que les femmes moabites que les fils d'Israël avaient ramenées dans le camp. Du moment qu'elles n'ont pas connu la couche d'un homme, elles sont susceptibles d'être prises en mariage selon Nombres 31.

Nous avons aussi évoqué son deuxième mariage. A ce sujet, je lui ai rappelé le témoignage que je connaissais par Frère Kas, concernant son désir de s'unir avec la fille d'une certaine personnalité de la RVA qu'il connaissait bien. J'ai souligné qu'au moment où il a parlé de son projet, Frère Kas l'aurait averti de ne pas le faire, au risque de voir le Seigneur le combattre très fort. « C'est faux, m'a-t-il dit. C'est une sœur qui a été prêchée et qui a accepté la Parole. Elle a même été baptisée par Frère Bongo le même jour que la sœur Noami. Ce n'est d'ailleurs qu'après cela que nous avons eu notre premier enfant. »

Je lui ai dit : « Mais si c'était le cas, pourquoi alors envisageais-tu de la renvoyer en l'éloignant en Europe pour l'oublier ? Tu avais dit que pour la dédommager tu allais supporter la poursuite de ses études à l'Étranger, afin qu'elle puisse se prendre en charge une fois diplômée. » Le Frère Beneli m'a dit : « Non, mais j'avais changé d'avis. Comment le Pasteur lui-même garde sa femme après avoir reconnu que celle-ci s'est méconduite ? Il devait la renvoyer d'abord, pour montrer l'exemple en commençant par lui-même ! Et puis il « fabrique » l'argent : c'est quel Pasteur ! Il n'est pas un modèle ! »

Malgré toutes ces plaintes, je lui ai dit que j'étais ouvert au dialogue. J'avais constaté que toutes tendaient à faire ressortir seulement les fautes éventuelles que le Frère Kas aurait commises sur le plan charnel et personnel et non sur le plan de la Parole. J'ai donc pointé l'erreur du doigt tel que je l'avais perçu et j'ai dit : « pourquoi n'es-tu pas allé vers ton frère (même s'il est le Pasteur) selon Matthieu 18, pour lui parler en tête-à-tête ? ». A cela il m'a répondu : « mais tu sais toi-même comment c'est difficile de parler avec Frère Kas ! On peut être en train de parler et il vous coupe la parole. »

Pour lever cet obstacle, je lui ai alors répondu : « dans ce cas, je suis prêt à aller avec toi et même à assister à l'entretien que tu auras, pour faire ce que tu avais manqué de faire depuis toujours, à savoir, parler à ton frère, sans caméra ni enregistreur, et vider toute amertume. » Je lui ai rappelé aussi comment j'avais donné le même conseil lorsqu'ils étaient déjà venus me trouver auparavant pour un problème que le frère Patient Bahindwa avait à soulever. Je voyais bien que le frère n'avait fait qu'accumuler des choses dans son cœur et j'étais persuadé qu'il m'avait approché dans l'unique but d'arranger une

médiation avec le frère Kas, pour se parler comme des frères, en allant vraiment au cœur du problème.

Le lendemain au culte, j'ai fait le rapport de cette entrevue au Frère Kas qui m'a confirmé qu'il était prêt à reconstruire le dialogue avec le Frère Beneli. J'ai cherché à contacter le Frère pour lui faire part de cette réponse. Peut-être que cela se passait à la veille de son départ pour le Canada. Je lui ai dit au téléphone: « frère, nous avons parlé. Il faudrait qu'on se rencontre pour la suite de notre conversation. » Ce à quoi il m'a répondu : « je suis dans les préparatifs de mon voyage. Je vais terminer probablement à Ndolo dans l'après-midi. Comme ça je t'appellerai le soir pour qu'on se retrouve. » Il ne m'a pas rappelé et jusqu'à ce jour il a voyagé sans que nous ne nous soyons revus.

Cela étant dit, je voudrais passer au deuxième point de mon exposé concernant la naissance de l'Eglise Primitive au Congo, afin d'éclairer tous ceux qui liront ces pages sur notre origine commune. Pendant plusieurs années, nous avons partagé un certain patrimoine doctrinal et spirituel avec les frères, et ce, jusqu'à un certain point. Un regard rétrospectif est nécessaire pour situer les points de rupture avec les attaches qui reliaient certains frères à l'Eglise Primitive. Ne dit-on pas d'ailleurs que l'Histoire est notre mémoire collective ?

## **2. La naissance de l'Eglise Primitive au Congo**

De la même manière que le Seigneur avait rassemblé individuellement quelques frères pour en faire plus tard Son Eglise, nous étions cinq personnes à être excommuniées de l'Assemblée de Righini 1 en décembre 1983. Les motifs de cette exclusion étaient liés aux fausses accusations portées par les anciens de cette église contre nous. Ils nous accusaient de faire de Frère Frank le 8<sup>ème</sup> messager, le Christ, Elisée, Josué, etc., bref le remplaçant et le successeur de Frère Branham comme prophète. Frère Barutti a reconnu plus tard (alors que nous étions déjà exclus) être l'auteur des fameux « *Quatorze points* » reprenant les griefs mensongers faits à notre endroit.

Nous nous étions seulement demandés pourquoi les anciens refusaient de se référer au ministère de Frère Frank, qui semblait avoir une certaine lumière sur le Message, qui aurait pu être profitable pour l'Eglise. Nous avons aussi remarqué l'accent exagéré qu'ils mettaient sur les prédications de Frère Branham, en disant par exemple que : « tout ce que le Frère Branham a dit est notre absolu. » Le fait de critiquer cette propension antibiblique à mettre toutes les paroles de l'homme Branham AU-DESSUS de la Bible, nous a valu d'être taxés d'opposants au prophète. L'ignorance des conducteurs concernant la signification biblique de la première pluie et de la pluie de l'arrière-saison a fait ressortir le grand danger qui guettait l'assemblée, à savoir que le message que Dieu nous a envoyé n'est même pas enseigné !

C'est Frère Kas qui a cru et qui l'a compris le premier et qui me l'a transmis fidèlement, car j'étais absent lors de certaines prédications. Nous ne nous doutions pas encore en ce temps-là, que nous étions les seuls dans une grande partie du monde entier à avoir cette glorieuse révélation ! **Dès le commencement, c'est Frère Kas qui était le plus ancien dans la foi au sein de l'Eglise Primitiv naissante. Ce fut l'unique choix de Dieu. C'est à ce titre qu'il est le Pasteur et nous lui renouvelons encore notre confiance aujourd'hui, après 25 ans de ministère passés ensemble.**

Cette expérience me permet aujourd'hui d'éviter d'agir comme les conducteurs de ce temps-là, envers les frères qui ne veulent plus marcher avec nous. Je n'inventerai aucun fait et je m'efforcerai de parler de ce que je connais ou de ce dont je suis absolument sûr. J'ai pris tout mon temps pour lire et analyser profondément la lettre de prise de position de Frère Dianda et j'ai consacré le même sérieux à examiner celle de nos Frères Nathanaël, Beneli et Patient Bahindwa.

Maintenant vous pourriez objecter que sortir d'une église ou être excommunié d'une assemblée ne fait pas de vous automatiquement une église biblique. C'est absolument vrai ! L'élément important ici est que les anciens de Righini n'avaient même pas la Parole de l'heure. Et à dire vrai, ils ne la connaissaient pas du tout ! En nous excluant de leur synagogue, ils chassaient donc la Parole, comme la balle excommunie le grain!

En quittant leur rassemblement, nous sommes sortis avec la Parole de l'heure, le Message de la Restauration, étant les porteurs de la Parole de la Promesse pour notre temps ! **L'Eglise Primitiv est née exclusivement de la seule prédication de la Parole, de l'Evangile.** Il n'y a jamais eu aucune autre motivation. Face aux ténèbres qui enveloppaient Righini par la politique religieuse, l'Evangile de Dieu nous a été confié.

Deux ans plus tard, en novembre/décembre 1985, lorsque le frère Karl Henrik WAHLSTRÖM du Danemark est arrivé à Kinshasa, accompagné du frère Markku VUORI de Finlande, nous avons été divinement conduits à le rencontrer chez le défunt Frère Ndunguna. Depuis leur arrivée sur le sol africain, ils ne faisaient que se disputer, parce que le frère Vuori accusait le frère Henrik de trop insister sur l'homme Frank. Mais pour la première fois depuis le commencement de leur périple, ils allaient entendre des frères répondre à ces accusations par la Parole.

Nous avons répondu à Frère Vuori : « Matthieu 24 :45 parle d'un serviteur qui sera là à l'arrivée de son Maître. Si c'était Frère Branham, il n'aurait pas été rappelé auprès du Seigneur, mais il aurait été gardé pour accomplir cette prophétie. Il est donc essentiel d'attirer l'attention du peuple de Dieu sur ce ministère en rapport direct avec le Retour du Seigneur et la distribution de la nourriture.» C'est cette Lumière qui a attiré le Frère Henrik, qui décida ce soir-là, de ne plus nous quitter.

Il rendit le témoignage que partout où il est allé dans le monde, il n'a jamais vu la lumière qu'il y avait ici à Kinshasa. Il a ajouté : « même à Krefeld, ils n'ont pas la lumière que vous avez. Ici c'est Jérusalem, Krefeld c'est Antioche ! » Sur quoi il retira ses chaussures parce qu'il considérait se trouver sur une terre sainte dans la Présence de Dieu à Jérusalem. Ce témoignage de quelqu'un qui avait voyagé dans le monde entier pour prêcher la Parole nous avait laissé perplexe !

Le Frère Henrik a donné tout son cœur pour transmettre la profondeur du Message et des promesses de Dieu. Par le moyen de son ministère, nous avons pénétré au-delà du voile pour contempler la Gloire de Dieu sur la face de Christ. Nous sommes nés de son ministère et jamais il ne nous viendrait à l'idée de renier cette paternité. Lui-même avait vu en songe 11 bébés que Dieu lui avait donnés. Il avait remarqué qu'il y en avait deux qui se changeaient eux-mêmes les couches-culottes. Il a reconnu que c'est à Kinshasa que ce songe inspiré s'est accompli. Il a pu identifier ces deux bébés hors de l'ordinaire.

Frère Henrik a mis le comble à son amour pour l'œuvre de Dieu et les élus, en priant pour les ministères de Frère Kas Pierre, comme Pasteur, Frère Firmin Badibanga, comme Diacre, Frère Nathanaël Kabeya, comme ancien et Frère Thomas Kalonji, comme Pasteur. Il voulait que ceux-ci soient reconnus par l'assemblée afin qu'elle se positionne dans l'ordre et qu'elle aille de l'avant.

En ce temps-là, Frère Beneli, Frère Patient ou encore Frère Dituku, n'étaient pas encore arrivés dans l'assemblée. Avant de prier et d'imposer les mains, Frère Henrik a posé la question de savoir si l'assemblée reconnaissait les ministères et la fonction de chacun. Tous ont accepté en le manifestant à main levée, y compris le Frère Dianda qui était présent lors de ce culte d'anthologie.

Peu après cet **acte d'établissement de la jeune assemblée**, pour la reconnaissance des ministères par l'imposition des mains d'un ministre ordonné de Dieu et conformément au livre des Actes des Apôtres, l'assemblée allait connaître sa première division, quand le Frère Firmin BADIBANGA a contesté cet état de fait et s'est établi lui-même Pasteur, accompagné par le Frère Nathanaël KABEYA. Par cela, les deux frères venaient d'accomplir le songe de frère Henrik.

Pour décrédibiliser et dénigrer le ministère de Frère Henrik en vue de réfuter l'enseignement qu'il venait d'apporter et faire perdre aux frères la confiance qu'ils avaient en lui, d'une part, et pour remettre en cause l'imposition des mains qu'il venait de faire au nom du Seigneur, d'autre part, il a été tragiquement drogué par les frères. En disant cela, je ne cherche qu'à rendre témoignage; je n'injurie ni ne calomnie personne. Je me dois simplement d'éclairer les Frères qui liront cette lettre. C'est l'histoire... Cela demeure comme une tâche indélébile et un marquage au fer brûlant.

Depuis lors l'assemblée a bien évolué sur le plan de l'enseignement. Frère Beneli et Frère Patient sont venus plus tard dès 1986-87, si je ne m'abuse. Ils ont trouvé une église en ordre, qui était fondée sur la foi transmise aux saints une fois pour toutes et enracinée dans les promesses de Dieu. Ils ont embrassé la doctrine de la restauration, qu'ils confessent croire jusqu'à ce jour et qui a toujours été la spécificité de l'Eglise Primitive. Même Frère Dianda, lorsqu'on lui pose la question de savoir s'il a quitté l'Eglise Primitive ou pas, il répond : « non, car je crois à la restauration. » Cette doctrine et plusieurs autres ont fait l'originalité de notre Eglise. Les frères ont cheminé avec nous, en embrassant la doctrine du baptême biblique au Nom de Jésus-Christ, d'abord, et au nom original de Yeshoua ensuite.

Les doctrines de l'Eglise Primitive prêchées dès le commencement, sont précises et bien connues du public. La prédication sur le Mariage et le Divorce n'est pas une nouveauté chez nous. C'est à cause de cet enseignement biblique, prêché dès 1984, que le Frère Firmin s'est rebellé contre l'ordre divin, parce qu'il était marié dans le monde avec une femme déjà mariée, et avec laquelle ils avaient eu un enfant.

Au lieu d'accepter la liberté que le Seigneur lui donnait de recommencer une nouvelle vie et épouser autant de vierges qu'il le voulait, il a préféré rester attaché à celle qui a fini par l'emporter loin de Dieu et l'assemblée. Cet événement était-il une préfiguration annonciatrice de la pierre d'achoppement principale contre laquelle plusieurs frères allaient trébucher ? Nul ne le sait. Je mentionne cela juste pour confirmer le fait que nous n'avons pas enseigné ces choses depuis peu.

L'Eglise Primitive croit entre autres à la divinité de Jésus-Christ comme étant Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit tout à la fois ; elle croit que la Colonne de nuée et de Feu est Jésus-Christ sous la forme du Saint-Esprit ; elle croit à Son Retour corporel physique pour Sa 2<sup>ème</sup> venue ; elle croit que l'Eglise n'est pas encore restaurée dans sa puissance comme au temps des apôtres ; elle enseigne que seule la Parole (l'enseignement des apôtres et des prophètes) comme fondement a été restaurée par le moyen du ministère prophétique de Frère Branham, selon Malachie 4 :5-6 et d'autres passages ; elle croit à la promesse du retour dans l'Eglise biblique, de l'expérience du baptême du Saint-Esprit comme c'était le jour de la Pentecôte et par la suite ; elle attend cette expérience, et demande à tous de l'attendre ; elle ne croit pas que quelqu'un peut prétendre avoir fait cette expérience à ce jour ; elle enseigne que la nouvelle naissance n'est pas le baptême du Saint-Esprit ; elle croit au baptême d'eau dans le nom du Seigneur Yeshoua ; elle croit à la prière pour les malades ; elle croit à la fraction du pain pour le Repas du Seigneur, ainsi qu'au lavage des pieds ; elle ne croit pas que les sept tonnerres d'Apocalypse 10 :4 sont révélés ; elle ne croit pas que le 7<sup>ème</sup> sceau soit révélé, bien qu'il ait été ouvert ; elle croit que la Bible ne condamne pas la polygamie (simultanée ou successive) et approuve la mariage polygamique ; elle attend l'Enlèvement physique de l'Epouse de Christ ; elle croit et attend la

résurrection des morts ainsi que la transmutation de nos corps mortels ; etc., bref, elle croit et combat pour tout ce que les apôtres croyaient et enseignaient et que le Prophète Branham appelait « **les affaires du Père** » (voir dans « La Semence n'hérite pas avec la balle », etc.).

Mes chers Frères, en adhérant à l'Eglise Primitive, vous acceptez l'ensemble de cette doctrine – que Frère Kas et Frère Thomas, principalement, prêchent depuis toutes ces années – pour laquelle nous rendrons compte devant Dieu. Notre enseignement n'a pas vraiment varié depuis lors.

A part le Frère Nathanaël, qui s'opposait très tôt à l'enseignement sur la pluie de l'arrière-saison, et qui ne croyait pas qu'on doive attendre la venue de cette pluie (avec Frère Firmin), nous n'avions jamais reçu de plainte de la part de Frère Beneli ou Frère Patient sur une quelconque doctrine. Il était donc pertinent d'évoquer la naissance de l'Eglise Primitive pour mieux cerner leur préoccupation, qui est certainement située ailleurs que sur la pluie de l'arrière-saison.

Comme dans n'importe quelle église ou rassemblement d'hommes, il y a eu des divisions. Voici la liste des différentes dissidences enregistrées depuis le début de l'assemblée, et qui est donnée à titre indicatif.

- 1<sup>ère</sup> vague : les Frères Kabasubabo et Muyamba (1983)
- 2<sup>ème</sup> vague : les Frères Firmin Badibanga et Nathanaël Kabeya (1985)
- 3<sup>ème</sup> vague : les Frères Musasa Lazare, Marc Tshimanga, Paul Ilunga et Tshintu Téléphore (1990)
- 4<sup>ème</sup> vague : Le Frère Dituku Jean de Dieu (2000)
- 5<sup>ème</sup> vague : Le Frère Ekenge (2001)
- 6<sup>ème</sup> vague : Le Frère Israël Kabasubabo (pour la 2<sup>ème</sup> fois) (2004)
- 7<sup>ème</sup> vague : Les Frères Beneli Malumba, Patient Bahindwa, Nathanaël Kabeya (pour la 2<sup>ème</sup> fois), Jean Dianda, Yeshayah Matondo, etc. (2006)

### **3. Le fonctionnement de la véritable Eglise – La notion du Quartier Général de l'Eglise**

De toutes les citations que vous pourrez tirer des prédications de frère Branham, AUCUNE, je dis bien AUCUNE ne sera en contradiction avec la pensée exprimée sur le quartier général, tel que dans Se Ranger du Côté de Jésus-Christ. Selon le prophète, il ne faut pas en parler seulement, mais il faut l'établir en tant que système de Dieu parmi nous. Nous l'avons fait à l'Eglise Primitive du Congo, sur le modèle biblique, comme vous pourrez le voir ci-après.

Vous pensez en outre que je suis dans la confusion sur l'église locale et l'église universelle en tant que Corps de Christ puisque vous écrivez « Nous avons eu l'impression que vous étiez dans la confusion en ce qui concerne l'Église locale et l'Église du Seigneur comme Corps Mystique qui est dans le monde entier. »

Pour étayer votre thèse, vous citez aussi frère Branham plus loin : « ...C'est terrible parce que Dieu n'a jamais remis Son Église entre les mains de chefs **élus** qui agissent avec des arrière-pensées politiques. Il a confié Son Église à des hommes établis par Dieu, remplis de l'Esprit, vivant la Parole, qui conduisent les gens en les nourrissant de la Parole. Il n'a pas séparé les gens en classes de sorte que les masses soient conduites par une sainte prêtrise... Dieu veut que tous L'aiment et Le servent ensemble. Le nicolaïsme détruit ces préceptes en séparant les ministres du culte d'avec les gens, et en donnant aux conducteurs une place de dominateurs, au lieu d'une place de serviteur. ... **Pour eux, un évêque était maintenant quelqu'un dont l'autorité s'étendait à plusieurs conducteurs spirituels locaux. Ce concept n'était conforme ni à l'Écriture ni à l'histoire.....** »

La réponse se trouve dans ce dernier passage. En croyant à la doctrine de la restauration telle qu'enseignée par le prophète de Dieu, L'Église Primitive du Congo attend la restauration des ministères, des dons et des fruits de l'Esprit (Joël 2 : 28). Compte tenu de cela, je vais vous détailler le fonctionnement de l'Église sur la base biblique.

Jésus-Christ est le Commandant en Chef de l'Église qu'Il a Lui-Même fondée et établie le jour de la Pentecôte, à Jérusalem. Après Sa résurrection, Il a confié la garde de Son troupeau à Pierre et aux apôtres: il s'agit bien là de l'Église mondiale (Matthieu 28 :19-20). Ce principe est détaillé dans le livre des Actes des Apôtres où on voit bien que ce sont eux qui dirigent l'Église par l'assistance du Saint-Esprit (qui est Jésus-Christ sous une autre forme, pendant la dispensation des Nations). Ils disaient : « *Il a plu au Saint-Esprit et à nous...* » (Ac.15 :28)

Les apôtres et les autres ministres d'Ephésiens 4 :11 sont donc chargés de la construction du corps de Christ. Pour l'édification et le perfectionnement des saints, **ils établissent ou déposent les anciens** partout dans l'Église universelle, dans leur fonction d'évêque. **Les anciens sont responsables de l'Église par délégation des apôtres**, dont les ministères ne se limitent pas à la seule église locale. Pierre visitait tous les saints à Lydde, dans le Saron et jusqu'à Joppé (Ac. 9 :32). Avec Jean, ils allaient dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie ; ils allaient de Jérusalem à la Samarie et les villages avoisinants (Ac.8 :14,25) ; ils revenaient ensuite à Jérusalem, leur quartier général. Philippe lui, allait prêcher à Jérusalem, à Gaza, à Azot et jusqu'en Césarée. Paul allait de Jérusalem et les pays voisins jusqu'en Illyrie et même là où Christ n'avait jamais été nommé (Rom. 15 :19).

Un ministre comme Joseph, surnommé « Barnabas », par les apôtres, allait jusqu'à Antioche et en Phénicie. Avec Paul, **ils établissaient des anciens dans chaque Eglise** (Actes 14 :23). Dans ma Bible Scofield, on dit que littéralement, « *ils choisirent par lever des mains.* »

Bien que manifestement, leur autorité dépassait le cadre de la simple église locale de Jérusalem, d'où ils étaient originaires, cela ne faisait pas d'eux des archevêques, pour autant. Ce qui est dit dans l'Exposé des Sept Ages de l'Eglise est vrai : le concept d'un **évêque** dont l'autorité s'étend à plusieurs conducteurs spirituels locaux, n'est ni conforme aux Ecritures, ni à l'histoire. Effectivement, l'évêque local n'a pas ce droit de regard dans une autre assemblée. Ce qui est faux pour l'évêque est cependant vrai pour le ministre. **Cette prérogative revient effectivement aux ministres établis selon Ephésiens 4 :11 qui travaillent en accord avec l'unique quartier général établi.**

Pierre, l'apôtre de Jésus-Christ (1 Pierre 1 :1) exerçait à Jérusalem la double fonction d'apôtre et d'ancien. Il le dit en s'adressant aux frères du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie : « *voici les exhortations que j'adresse aux anciens qui sont parmi vous, moi, ancien comme eux ... Paissez le troupeau de Dieu qui est sous votre garde ...* » (1 Pierre 5 :1-2). Beaucoup de frères, interprètent mal les choses parce que l'église catholique romaine a inventé le concept d'archevêque – c'est-à-dire un évêque plus grand et plus puissant.

Selon les dires de cette église, comme Pierre était évêque et parce qu'il résidait à Jérusalem, au quartier général de l'Eglise Primitive, cela lui conférait donc la prééminence dans tout leur clergé. Pour nous à l'Eglise Primitive au Congo, nous reconnaissons en Jérusalem la qualité de Quartier Général, **surtout parce que c'est là que se trouvaient les apôtres les plus anciens dans la foi.** C'est le même statut que nous reconnaissons pour Kinshasa, à Lingwala. Par principe, Dieu n'a qu'un seul lieu d'adoration pourvu pour placer Son Nom. En fait, cela aurait pu être établi à n'importe quel autre endroit de la ville ou du pays où Frère Kas, moi et tous les frères adhérents de cette même foi pourrions nous trouver. Sans nous, on ne parlerait pas de Quartier Général de l'Eglise Primitive.

Lorsque vous donnez raison à Frère Dianda parce qu'il refuse l'autorité d'un soi-disant « *archevêque* » qui évoluerait au sein de l'Eglise Primitive, vous donnez en fait un coup d'épée dans l'eau. En effet, nous fonctionnons exactement d'après le même système que nos pères apostoliques avaient institués sur l'ordre de Jésus-Christ, notre Seigneur.

Nous prenons Dieu à témoin pour affirmer que nous n'avons jamais parlé du quartier général en rapport avec l'argent ; soit les dîmes ou d'autres points de vue financiers. Quoique nous attendions la restauration des ministères et des dons, je vous démontrerai dans les lignes qui suivent, qu' avant l'effusion du Saint-Esprit, **le critère de**

**sélection par l'âge de la foi est déterminant dans le choix des responsables de l'Eglise, qu'ils soient ministres ou anciens. L'âge dans la foi, et non l'âge naturel est le critère sélectif.** Vous ne pouvez quand même pas nous refuser ce droit de primogéniture à Frère Kas et à moi. C'était le cas pour Pierre et les frères, c'est la même chose aujourd'hui. Contester cela revient à contester avec Dieu. Celui qui ne conteste pas l'historique de la naissance de l'Eglise Primitive au Congo, décrit ci-dessus, doit se plier devant cet ordre biblique.

Vous dites : « Bref, le frère Jean Dianda a raison lorsqu'il parle de l'Archevêque comme si on était dans une dénomination. C'est pourquoi nous devons éviter de beaucoup parler des hommes en les élevant au point de leur donner la place du Saint-Esprit car il n'y a rien de bon dans l'homme (Job 14) » **Frère Dianda n'a pas raison en disant cela.** Nous n'élevons personne ; c'est Dieu qui nous a élevés à ces fonctions !

C'est sur cette base que Frère Dianda était envoyé à Matadi. Pourquoi n'avait-il pas refusé d'y aller si c'était un archevêque qui voulait dominer sur l'Eglise qui l'y envoyait ? Il savait bien que c'est un ministre de Dieu qui l'établissait. Ce mandat était parfaitement biblique. **C'est Frère Dianda, qui, par hégémonie, en sa qualité d'évêque de Matadi, cherchait à étendre son autorité sur les autres évêques de Kimpese, Boma, Moanda, Lukala, Mbanza Ngungu, Inga, Nsanda, Kinzaou Vuete et j'en passe.**

Contrairement aux Ecritures et au Message de Dieu, Frère Dianda cherchait à déstabiliser le quartier général de Kinshasa en vue d'en établir un autre à Matadi. Aucun quartier général ne peut engendrer un autre, puisqu'il n'y en a qu'un seul. Une assemblée peut engendrer une autre. Le Frère Michée Mavungu, responsable de l'assemblée locale de Mbanza-Ngungu a témoigné dans l'assemblée à ce sujet. C'est filmé pour les archives. Frère Dianda voulait se faire reconnaître comme doyen des anciens, au lieu de s'attendre au Seigneur. Il l'a sollicité aussi au Congo-Brazzaville où on lui a résisté.

La Bible est pourtant claire quant au statut de l'évêque, mais nous voyons par cet exemple inouï, qu'il n'y a pas que l'église catholique qui en a abusé. Les frères ont peur de se référer à cette appellation qui est pourtant biblique à 100%. « Archevêque, cardinal, pape, etc. » ne sont pas des termes bibliques. Le mot évêque lui l'est. Dans l'Exposé des Sept Ages de l'Eglise, cité ici après, on donne même le nom de l'un de ceux qui avaient eu ce genre de pensée en premier.

Il est dit : « il apparaît que le problème provenait de deux termes : « *anciens* » (presbytes), et « *surveillants* » (évêques). Bien que l'Ecriture montre qu'il y a plusieurs anciens dans chaque église, certains (**dont Ignace**) se mirent à enseigner que le rôle de l'évêque était d'avoir la prééminence, c'est-à-dire l'autorité et la haute main sur les anciens.

Or, en fait, le mot « *ancien* » se rapporte à la personne elle-même, alors que le mot « *évêque* » se rapporte à la fonction remplie par l'homme en question. L'ancien, c'est l'homme. Evêque, c'est la fonction de ce même homme. **« ANCIEN » A TOUJOURS DESIGNE ET DESIGNERA TOUJOURS L'AGE QU'UN HOMME A DANS LE SEIGNEUR.**

Il est un ancien, non parce qu'il est élu, ordonné, etc., mais parce qu'il est PLUS ANCIEN. Il est plus mûr, mieux exercé, ce n'est pas un novice ; il est digne de confiance à cause de son expérience et d'une expérience éprouvée par le temps. » p. 189. Pouvez-vous dire « Amen » à cela, mes frères ?

### **L'âge de la foi comme critère de sélection**

Le frère Beneli m'accuse de vouloir faire de Frère Kas un pape. Loin de la ! L'Écriture nous montre simplement que l'âge de la foi est retenu comme critère de sélection, aussi bien pour l'apôtre et les autres ministres, que pour l'ancien. C'est ce qui rend un ministre digne de confiance. Ce ne sont pas les fautes qu'il peut commettre, mais c'est son expérience éprouvée par le temps qui le justifie. C'est pourquoi ils sont souvent attaqués, parce que l'ennemi tente de faire retirer cette confiance du cœur des frères.

Frère Branham est conduit de la même manière lorsqu'il parle de Frère Neville. Il dit : « Bien, je pense que cette église-ci... Si vous les hommes vous le voulez, quand vous construirez cette église-ci, considérez-la comme votre quartier général et comme – que le frère Neville que voici **soit comme le doyen des anciens** parmi vous. Voyez-vous ?

Et parfois, vous aurez un problème que vous ne pourrez pas débattre là dans votre église, **alors amenez cela ici, chez frère Neville**, et discutez-en tous ensemble. Si là...vous ne pouvez parvenir à une décision, je reviendrai très bientôt, alors nous pourrons tous nous réunir pour cela. » Se Ranger du Côté de Jésus-Christ, p.22, §82. Il ne se réfère certainement pas à son âge naturel, mais à son âge dans la foi.

Un tel pasteur n'exerce pas un ministère mineur pour se laisser marcher sur les pieds tout le temps par les frères, comme Frère Branham le dit dans L'Ordre de l'Église : « **C'est comme le pasteur : si quelqu'un conteste avec lui sur la Parole, il n'a pas besoin de se rétracter, il sait exactement de quoi il parle.** » Montez un peu ici ! » Voyez-vous ? **Et c'est pareil pour ces autres ministères. Cela doit être pareil.** » page 10, §41. J'estime que c'est l'attitude que nous avons eue, lors du débat avec vous sur la chute de Frère Frank, le fait de maudire selon Galates 1, l'effacement des noms après avoir blasphémé, etc. C'est aussi notre attitude vis-à-vis de la doctrine sur le mariage mixte.

Dans l'assemblée locale de l'Eglise Primitive à Kinshasa/Lingwala, frère Kas est le pasteur, en sa qualité de doyen dans la foi. Frère Jacques Bongo est ancien avec la fonction d'évêque. Comme nous l'avons dit pour Pierre, **le ministère de frère Kas, ainsi que le mien du reste, ne sont pas limités à cette seule assemblée, mais à toutes les assemblées de l'Eglise qui sont nées soit directement de notre ministère ou indirectement par l'intermédiaire des ministres qui ont cette même foi.**

Nous avons la double qualité d'anciens et de ministres. Nous considérons que c'est le choix de Dieu. D'autres ministres officient aussi d'une façon remarquable : je pense ici à notre Frère Ken Mukendi, évêque responsable de l'assemblée de Mbuji Mayi, au Kasai Oriental. Vous pouvez le contester, en pensant peut-être que nous n'en sommes pas dignes et que nous nous élevons en disant cela. Je vous laisse à votre seul jugement, mais ce n'est pas ma position. Je vais le démontrer par les Ecritures tout de suite.

Le fait que Pierre ait été particulièrement interpellé par le Seigneur pour paître Ses brebis nous est expliqué par l'intéressé lui-même dans Actes 15 : « *Mes frères, comme vous le savez, **il y a déjà longtemps** que Dieu m'a choisi **parmi vous** pour que j'annonce la Bonne Nouvelle aux non-Juifs, pour qu'ils l'entendent et deviennent croyants.* » (v. 7)

Cela ne signifiait pas qu'il était le seul à prêcher l'Evangile, mais cela montrait qu'il aurait la responsabilité en tant que porte parole de l'Eglise, et qu'il serait le premier à inaugurer l'introduction de l'Evangile. C'est cette prééminence qui est mal perçue et mal comprise par l'église catholique et la plupart des frères.

C'est toujours sous l'impulsion de Pierre, avant l'effusion du Saint-Esprit, qu'on voit comment un frère pouvait être établi apôtre en remplacement d'un autre, par la désignation des autres apôtres et ministres. C'est le cas de Matthias, pour lequel Pierre dit : « *il faut donc que **parmi ceux** qui nous ont accompagné tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu avec nous, **depuis le temps** où Jean baptisait jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il y en ait un qui nous soit associé comme témoin de la résurrection.* » (Actes 1 :21-26).

Voilà la preuve qu'il n'y avait pas de clergé d'une part et les laïcs de l'autre. Un apôtre pouvait être choisi parmi n'importe qui dans le peuple des croyants. Il suffisait qu'il ait cru au moins depuis le ministère de Jean Baptiste et qu'il ait persévéré jusqu'au départ de Jésus-Christ. Amen !

Paul lui, fut appelé à être apôtre directement sans l'intervention humaine, comme il le dit : « *Paul, apôtre, **non par une autorité humaine, ni par l'intermédiaire d'un homme**, mais par Jésus-Christ et par Dieu, le Père, qui l'a ressuscité d'entre les morts.* » (Galates 1 :1).

Il n'y a pas de clergé séparé des laïcs, dans l'Eglise Primitive du Congo. Nous ne professons pas la doctrine nicolaïte, comme vous le soutenez. Nous sommes tous une sacrificature royale pour notre Seigneur et n'importe quel frère qui est appelé par Dieu peut servir comme ministre, pourvu qu'il soit mûr dans la foi. S'il y a d'autres ministres qui doivent nous être associés, le même critère de sélection leur sera appliqué. On ne les choisira pas parmi les nouveaux convertis ou parmi les rebelles à l'ordre de l'église.

Dans le même sens, Paul dit aussi dans Galates 1:17 : « *je ne me suis même pas rendu à Jérusalem pour rencontrer ceux qui étaient déjà apôtres **avant moi**, mais je suis parti pour l'Arabie.* » Dans son épître aux Romains, il dit : « *Saluez Andronicus et Junias, mes compatriotes : ils ont été mes compagnons de captivité ; ce sont des apôtres remarquables, qui se sont même convertis au Christ **avant moi**.* » (16 :7). Pour l'évêque, Paul dit : « *il ne faut pas qu'il soit **un nouveau converti**, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable.* » (1 Timothée 3 :6)

#### 4. La position de Frère Dianda - La notion biblique de maudire

J'estime que quiconque a le droit de ne pas être d'accord avec notre manière de voir à l'Eglise Primitive. En effet, il n'est pas facile de s'accorder au rythme que nous avons et nous ne prétendons pas pouvoir convaincre tout le monde de la véracité de notre enseignement. Déjà au tout début, notre Seigneur Yeshoua savait fort bien que les paroles qu'il prononçait soulevaient des murmures de toutes sortes.

Il est dit de Lui qu'il savait à l'avance quels étaient ceux qui ne croyaient pas, et qui était celui qui allait Le trahir. Je ne prétends pas avoir cette connaissance, mais je ne peux que dresser un constat avisé. Lorsqu'Il affirma que personne ne pouvait venir à Lui sans que cela ne lui soit accordé par le Père, il est dit qu'« *à partir de ce moment-là, **beaucoup de ses disciples l'abandonnèrent et cessèrent de l'accompagner.*** » Tous ceux qui aiment le grand nombre auraient pleuré de ce départ massif. Mais très calmement et très paradoxalement, Le Seigneur, comme Il le fait encore aujourd'hui, demanda : « *Et vous, ne voulez-vous pas aussi partir ?* » (Jean 6 : 64-67).

J'exhorte et j'encourage ici tous ceux qui ne partagent pas la position de l'Eglise Primitive au Congo de ne pas se tourmenter inutilement, mais de la quitter et de constituer la leur propre. Qu'ils aillent aussi évangéliser, amener des âmes pour Christ, les baptiser et recruter leurs prosélytes. Nous, en quittant Righini, nous n'avions recruté personne. Notre ministère a porté tous ses fruits jusqu'à ce jour.

Il faut cependant qu'il y ait des divisions, d'après l'apôtre Paul, pour que ceux qui sont approuvés soient manifestés. L'Ecriture nous met en garde cependant contre ceux qui causent des divisions pour détruire

l'enseignement de l'Eglise : « *Je vous exhorte, frères, à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales, **au préjudice de l'enseignement que vous avez reçu.** Eloignez-vous d'eux. Car de tels hommes ne servent point Christ, notre Seigneur, mais leur propre ventre, et par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent les cœurs des simples.* » (Romains 16 :17-18). Nous y reviendrons dans notre conclusion. Ce n'est certainement pas un sujet de joie pour moi de voir la chute du Frère Dianda. Mais personne n'a une quelconque influence sur les desseins de Dieu.

Pour justifier votre soutien à Frère Dianda, vous citez le Frère Branham lorsqu'il dit, dans La Divinité Expliquée : « **Je préfère avoir une mauvaise doctrine et un bon cœur qu'une bonne doctrine et un mauvais cœur. Car Dieu regarde au cœur et c'est le cœur qui entrera.**»

Pour ma part, mais pas pour vous contredire, je préfère avoir les deux : **une bonne doctrine et un bon cœur.** Si en effet j'avais une mauvaise doctrine et un bon cœur, je devrais tout faire pour changer et avoir la bonne doctrine. Si par contre, j'avais un mauvais cœur et une bonne doctrine, je m'inquiéteraient et je prierais le Seigneur de me donner un bon cœur qui peut accepter Sa Parole. Mais il serait tout à fait incompréhensible de préférer avoir une mauvaise doctrine dans un bon cœur! Frère Branham veut simplement nous montrer que c'est l'Amour Divin qui entrera et non la connaissance de la doctrine.

Il montre que le bon état du cœur et l'Amour divin qui y sera logé, suffiront à faire entrer l'élu dans le Royaume des Cieux. Sans l'Amour qui est déversé dans nos cœurs par le baptême du Saint-Esprit (1 Corinthiens 12 et 13 ), personne n'entrera. C'est parfaitement biblique ! La connaissance, la prophétie et les dons cesseront lorsque la perfection paraîtra, tandis que l'Amour demeurera éternellement.

Nous ne sommes pas destinés à garder des mauvaises choses en nous, telles que la haine, la rancune, la rancœur, la discorde, la calomnie, ou les fausses doctrines, mais nous devons être remplis de la Parole avec tous les sentiments divins et recevoir le véritable baptême de l'Esprit par l'expérience de la Pentecôte.

Un bon cœur est celui qui est humble pour se soumettre à ce que Dieu a révélé et qui peut recevoir la correction de la Parole, lorsque celle-ci est présentée : quelle qu'en soit la manière et quelle que soit la personne qui la donne. Un bon cœur est aussi celui qui cache les fautes, comme il est écrit : « *la haine allume des querelles, mais **l'amour couvre toutes les fautes.*** » (Proverbes 10 :12).

Dans Jacques, il est dit aussi: « *mes frères, si quelqu'un parmi vous s'est égaré loin de la vérité, et qu'un autre l'y ramène, qu'il sache que celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort et **couvrira une multitude de péchés.*** » (Jacques 5 :19-20).

Pierre dit enfin : « *Avant tout, ayez les uns pour les autres un ardent amour, car l'amour couvre une multitude de péchés.* » (1 Pierre 4 : 8). Peut-être que vous pensez à autre chose, quand vous parlez du bon cœur, mais la Bible nous enseigne que celui qui a un bon cœur, peut parvenir à maudire son propre frère et le tuer (pas sur le plan physique aujourd'hui, bien sûr) sur l'ordre de Dieu, et par amour pour Ses commandements. Phinéas l'a fait contre Zimri et Cozbi, Jésus – dont le zèle pour la maison de Son Père Le dévorait – L'a fait, ainsi que tant d'autres vaillants combattants de Yahweh Tsevaot. Abordons maintenant cette fameuse notion de maudire, pour voir ce qu'il en est par la Parole.

### **La notion de maudire selon la Parole de Dieu**

Dans un passé assez récent, vous aviez été en opposition avec l'Eglise quant à l'application pratique du commandement qui nous est donné dans Galates 1. Je ne critique pas votre position qui est tout à fait légitime. Je constate de nouveau la manifestation des mêmes griefs, ce qui montre que ce problème vous tient toujours à cœur. L'exemple que nous voulons aborder maintenant illustre bien mes propos.

Vous apportez votre suffrage à la position de Frère Dianda, en disant : « Nous appuyons frère Jean Dianda quand il a dit que tu aurais maudit le prophète Branham lorsqu'il faisait des déclarations qui n'étaient pas scripturaires, car personne ne savait à l'époque que les sceaux seraient révélés en 1963 et que beaucoup de choses seraient rectifiées après. Ceci doit nous servir de leçon car nous vivons encore le temps de la grâce. Un prédicateur peut prêcher une chose aujourd'hui et rectifier demain après en avoir eu la révélation.» Cette assertion est partiellement fautive, mais je ne veux pas l'affirmer gratuitement. Je vais vous le démontrer par la Parole et dans le Nom du Seigneur Yeshoua.

Premièrement, la notion de maudire qui vous avait mis en porte-à-faux avec nous, trouve son origine et son fondement précisément dans Galates 1 :6-10. C'est là où nous tous nous devons nous référer – Frère Branham y compris – pour obéir à l'ordre de Dieu.

L'apôtre Paul nous enseigne : « *Je m'étonne de la rapidité avec laquelle vous abandonnez celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour vous tourner vers un autre message. Comme s'il pouvait y avoir un autre message ! Non, il n'en existe pas d'autre, mais il y a des gens qui sèment le trouble parmi vous et qui veulent renverser le message du Christ. Eh bien, si quelqu'un – même nous, même un ange du ciel – vous annonçait un message différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit maudit ! Je l'ai déjà dit et je le répète maintenant : si quelqu'un vous prêche un autre message que celui que vous avez reçu, qu'il soit maudit ! Qu'en pensez-vous maintenant ? Est-ce la faveur des hommes que je recherche ou celle de Dieu ? Mon désir est-il de plaire aux hommes ? Si je cherchais encore à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ.* » Amen.

Le message de Dieu est un message inspiré qu'on ne reçoit pas d'un homme, mais bien de Jésus-Christ Lui-Même. (Galates 1 : 11-12). **Ce message ne peut souffrir d'aucun changement, une fois qu'il a été délivré à l'Eglise sous la conduite du Saint-Esprit .**

En ce qui concerne notre Frère Branham, vous pensez certainement: « Frère Thomas n'osera jamais dire qu'il pouvait maudire un prophète de Dieu de la trempe de William Branham ! ». Et pourquoi pas ! J'aurai bel et bien pu le maudire, mais dans les strictes limites de la Parole de Dieu et de son appel.

N'ayons pas peur des mots ! Je vois que votre assertion trahit la pensée incorrecte – parce que inexacte et anti-scripturaire – de vouloir toujours mettre les hommes de Dieu majeurs au-dessus de la Parole et les faire excepter de la malédiction. **Frère Branham, tout comme Paul ou Frère Frank, vous, nous ou quiconque, aucun n'est au-dessus de la Parole et peut-être maudit à tout moment où il s'écarte de ce qui a été révélé, comme nous allons le démontrer après..**

Rappelez-vous lors de notre sortie en 1983, que nous avons même fait remarquer aux anciens de Righini que c'était faux de mettre toutes les paroles de William Branham au-dessus des Saintes Ecritures. **Ne répétez pas la même erreur avec toutes ses paroles prononcées sans la révélation.** Le 11 juin 1933, il lui fut dit : « De même que Jean-Baptiste fut envoyé avec un message qui a préparé la première venue de Christ, **tu seras envoyé avec un message** qui sera le précurseur de la deuxième venue de Christ. »

Le cadre spirituel dans lequel nous devons nous limiter pour éventuellement maudire Frère Branham nous est tracé ici, par l'ange de Dieu. C'est le même Esprit de Dieu qui parle aussi bien par Paul dans Galates, que par cet ange au fleuve Ohio.

Dans le passé, bien avant d'avoir reçu la révélation de la part de Dieu, il arrivait à Frère Branham de déborder du cadre des Saintes Ecritures jusqu'à prêcher en condamnant la polygamie et les polygames, par exemple ; jusqu'à se tromper sur la signification de la parabole des dix vierges, sur le mystérieux cavalier qui chevauche le cheval blanc dans le 1<sup>er</sup> sceau, etc. **Il ne prêchait pas encore le message inspiré par le Saint-Esprit tel que promis et annoncé par l'ange au fleuve Ohio. IL N'ETAIT DONC PAS MAUJSSABLE, ET CE, A AUCUN POINT DE VUE.**

**Quelle est donc la condition pratique pour maudire quelqu'un qui enseigne différemment de ce qui a été annoncé ?**

**PRINCIPE BIBLIQUE** : L'ECRITURE DECLARE SOLENNELLEMENT QUE LA MALEDICTION DOIT ETRE PRONONCEE **QUAND** LE PREDICATEUR (APOTRE, ANGE OU N'IMPORTE) PRECHE **DIFFEREMMENT DE CE QUI A ETE ANNONCE PRECEDEMMENT** PAR LE MOYEN DU MESSAGE QUI A ETE REÇU ORIGINELEMENT.

IL FAUT DONC QUE LE PREDICATEUR CONCERNE AIT EU CONNAISSANCE, **AU PREALABLE**, DE CE QUE DIEU A REVELE. S'IL AVAIT PRECHE DANS L'IGNORANCE, LE SEIGNEUR PEUT LUI FAIRE GRACE EN LE CONDUISANT VERS SA PAROLE. IL SE CORRIGERA ENSUITE.

Question : **Quand est-ce qu'on aurait pu éventuellement maudire Frère Branham concernant certaines assertions qu'il aurait pu faire dans Mariage et Divorce sur la polygamie?**

Réponse : **C'est uniquement à partir de février 1965, APRES qu'il ait reçu le message de Dieu concernant le Mariage et Divorce.**

Dès lors que Dieu lui a révélé le message, Frère Branham ne pouvait plus jamais revenir plus tard pour contredire la même révélation qu'il avait reçue précédemment. Je défie quiconque de m'apporter une prédication ultérieure au 21 février 1965, où le Frère contredit ou rectifie ce que Dieu lui a révélé sur la Montagne.

Ce sont ses enfants, au contraire, les Billy Paul et Joseph qui ont falsifié la conclusion de la prédication en supprimant une phrase-clé importante, après coup.

Frère Branham dit dans l'original, comme la traduction de Lausanne le montre : « La raison pour laquelle nous nous trouvons dans ce désordre c'est à cause d'une théologie mal interprétée. C'est pourquoi vous les femmes vous vous êtes mariées une deuxième fois et que vous les hommes **vous avez épousé des femmes divorcées.** »

Dans la traduction du Canada, des enfants de Frère Branham, il est dit plutôt : « La raison pour laquelle nous nous trouvons dans ce fouillis c'est à cause des interprétations de la théologie. C'est pourquoi vous les femmes vous vous êtes mariées une deuxième fois et vous les hommes. »

Conformément au principe biblique que nous venons de démontrer ci-dessus, ils sont maudissables et nous prononçons à leur endroit la malédiction biblique ! Qu'ils soient maudits pour avoir retranché à la révélation apportée **précédemment** par Dieu. Ce sont des enfants de la malédiction.

Certainement que nous aurions maudit le prophète, s'il s'était rétracté **après la prédication** et qu'il disait des choses du genre : « la polygamie est du diable, c'est une vie de cochons et de débauchés, il faut chasser et ne pas ordonner le diacre ou les prédicateurs qui sont mariés 3 ou 4 fois ; il faut les faire asseoir, etc. » Très certainement que cela aurait consisté à ajouter ou à retrancher à la Parole de Dieu. **Mais Que Dieu soit loué pour avoir gardé Son prophète d'un tel péché impardonnable et d'une telle trahison !**

Cette disposition est d'ailleurs valable pour toute autre doctrine que le prophète pouvait enseigner, comme je l'ai dit plus haut. Dans La Fête des Trompettes, en 1964, par exemple, le Saint-Esprit lui a révélé que toutes les trompettes ont sonné sous le 6<sup>ème</sup> sceau. Si en 1965, peu avant sa mort, il annonçait le contraire de ce que Dieu venait de **révéler précédemment**, il devenait maudissable.

Ceci n'est cependant pas le cas de Frère Frank, que vous soutenez avec Frère Dianda. Depuis le début, nous voyons que le Frère Frank, avec force détails, soutenait l'enseignement apporté par le prophète Branham dans Mariage et Divorce. Lors de la convention de 1980, chez Frère Mukuna, il condamne ouvertement et sans réserve ceux qui refusent le baptême d'eau aux polygames.

Pour relever la continuité dans l'Ancien et le Nouveau Testament, il prêche qu'on ne peut pas condamner un polygame dans le Nouveau Testament, sinon il faudrait condamner tous les polygames de l'Ancien Testament, comme Abraham, David, Salomon et tant d'autres.

La raison biblique pour laquelle nous avons maudit Frère Frank **est parce qu'il est revenu sur ce que lui-même avait annoncé précédemment, mais qui était pourtant en parfait accord avec les Ecritures et le Message que Dieu a révélé !** Cela Frère Branham ne l'a pas fait, et c'est pourquoi aussi on ne peut pas le maudire !

Aujourd'hui le même Frère Frank prêche que David n'a pas commis adultère qu'une seule fois ! Il enseigne que la polygamie n'est pas la vie des gens civilisés. Il dit que c'est une doctrine absurde, etc. Manifestement, quelque chose de fâcheux lui est arrivé. S'il avait commencé par condamner la polygamie, au début, comme Frère Branham, pour évoluer ensuite vers la révélation, nous ne l'aurions pas maudit.

Pour ajouter un autre exemple : lorsqu'il ne connaissait rien sur la Semence du Serpent, en 1958, Frère Frank a d'abord dit dans un premier temps: « homme de Dieu ; cette fois tu es allé trop loin ! ». Mais lorsqu'il a compris le sujet, il n'a plus jamais condamné le prophète. Dans ce cas, vous avez partiellement raison lorsque vous dites qu'un prédicateur peut prêcher une chose aujourd'hui et rectifier demain après en avoir eu la révélation.

Mais le contraire n'est pas vrai, comme nous venons de le démontrer : un prédicateur ne peut pas prêcher la révélation aujourd'hui et la rectifier demain. Ce n'est plus la révélation qu'il prêche dans ce cas, mais il est sous l'emprise d'un mauvais esprit diabolique. Personne ne peut plus rien pour lui dans ce cas : il est déchu de la grâce. Il faut le maudire et l'abandonner, parce que Dieu l'a déjà abandonné.

Paul dit dans les Hébreux : « *car si nous péchons volontairement **après avoir reçu la connaissance de la vérité**, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les **rebelles**.* » Hébreux 10 :26-27). Il est bien dit APRES et non AVANT. Celui qui commet un tel péché mourra sans miséricorde, c'est-à-dire qu'il est maudit. Or, vous semblez persister dans l'affirmation qu'après avoir prêché la polygamie en premier lieu, et après l'avoir condamnée ensuite, Frère Frank peut revenir pour prêcher de nouveau la même polygamie qu'il prêchait précédemment !

Si vous souhaitez le soutenir et que vous pensez même qu'il reviendra de son égarement ; libre à vous de le faire. Mais si vous comprenez qu'il est déjà maudit – c'est-à-dire qu'il est tombé sous le coup du jugement et qu'il persévère sans se repentir – alors, comme les vrais juifs, vous obéirez à l'ordre divin donné par Paul qui a dit de maudire de tels prédicateurs rebelles et rétrogrades, qui ont fait naufrage par rapport à la foi. Sinon vous témoignerez contre vous-mêmes que vous cherchez à plaire aux hommes et non à Dieu. Paul et nous, à l'Eglise Primitive, nous savons qu'on ne revient jamais d'un tel péché volontaire. C'est un péché impardonnable et c'est le diable qui est derrière.

En Israël, si on a même cherché à lapider Jésus, c'était en application stricte de la Loi (Lév. 24 :14). On devait faire sortir le blasphémateur hors du camp et il devait être lapidé **par tous ceux qui l'avaient entendu blasphémer**. La main de celui qui l'entendait blasphémer ne devait pas hésiter. Les juifs eux, n'exagéraient pas, sauf qu'ils voulaient lapider un innocent à cause de leur mauvaise interprétation des Ecritures. Pour le

cas de Frère Frank et de tous ceux que nous avons maudit, le blasphème est avéré; nous sommes sûrs de ce que nous faisons.

## 5. Les péchés pardonnables et les péchés impardonnables

Cette question est vraiment d'actualité. Par rapport à ce qui vient d'être dit sur la notion de maudire, une définition simple consisterait à dire que les péchés impardonnables – car je crois qu'il y en a plus d'un – sont les péchés qui mènent à la mort, parce que Dieu ne veut tout simplement pas les pardonner.

C'est le péché contre la Parole, commis par celui qui a reçu un ou plusieurs avertissements de Dieu, mais qui ne veut pas revenir de sa mauvaise voie en se repentant. Notre Seigneur est comme ça ! Il y a des choses qui paraissent graves à nos yeux, qu'Il pardonne et d'autres apparemment innocentes qu'Il refuse catégoriquement de pardonner, parce qu'il n'y a pas eu de repentance à temps.

Il est clair que cela arrive à ceux qui ont été prédestinés à la perdition. **Aucun élu ne s'est rendu coupable de commettre un péché impardonnable** : ni Abraham qui a menti à Abimélec pour sauver sa vie, ni Moïse, qui tua l'égyptien et qui a frappé le rocher au lieu de lui parler, ni Siméon et Lévi, dont la sœur s'était prostituée dans le monde et à cause de laquelle ils ont tué toute la famille du mondain, ni David qui a tué un homme pour commettre l'adultère avec sa femme, ni Pierre qui avait poussé les païens à judaïser, ni Paul qui a persécuté l'Eglise de Yeshoua.

Le tout est de savoir quand est-ce qu'on commet ce type de péché pour lequel Dieu ne veut plus rien entendre à ce sujet ? Même Scofield dit qu'un péché est réputé impardonnable lorsque la personne refuse de se repentir. Il dit : « De propos délibéré, les Pharisiens apostasièrent, **imputant au diable et non au Saint-Esprit** les œuvres puissantes de Christ ; leur folie est stigmatisée par le Seigneur en Mt. 23 :13-36 ; Luc 11 :52.

**Quiconque se tourmente et craint d'avoir refusé Christ n'a, manifestement, pas commis ce péché irrémissible, et, par conséquent, peut encore venir à Christ.**» (Note en bas de la page 1073). La repentance est donc primordiale : sans elle on ne peut pas avoir ni pardon, ni vie : « *...Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie.* » (Actes 11 :18).

Il est clair que si une personne se repent, elle ne peut pas avoir commis ce péché, puisque **c'est la repentance qui arrête la colère de Dieu**. Frère Branham enseigne que c'est la semence du serpent qui n'arrive jamais à la repentance.

Les juifs chez Corneille, avaient compris que Dieu accorde la repentance pour qu'on ait la vie éternelle. Nous aussi nous avons compris que c'est le même principe du refus de se repentir, qui fait qu'un péché devienne ou soit impardonnable.

En fait pour certains péchés que nous allons énumérer ci-après, Dieu refuse tout simplement que la personne regrette de les avoir commis. Il endurecît le cœur, comme pour Pharaon, afin que la personne ne soit pas pardonnée et guérie. Dans Matthieu 13 :15, nous voyons que le Seigneur parle en paraboles pour éviter que ceux qui ne doivent pas comprendre comprennent. C'est basé sur le même principe d'éviter d'avoir à les guérir.

Le tableau suivant l'illustre bien.

PECHES PARDONNABLES	PECHES IMPARDONNABLES
<p style="text-align: center;"><b>TOUT PECHE ET TOUTE INIQUITE QUI NE MENE PAS A LA MORT (1 Jean 5 :16), CAR IL EST ECRIT : « JE VOUS LE DIS EN VERITE, <u>TOUS LES PECHES SERONT PARDONNES AUX FILS DES HOMMES ET LES BLASPHEMES QU'ILS AURONT PROFERES (Marc 3 :28)</u></b></p>	<p><b>Maudire Dieu ou blasphémer contre Dieu</b> (Lév. 24 :10-11,15,16)</p>
	<p><b>Le blasphème contre le Saint-Esprit</b> (Marc 3 :29)</p>
	<p><b>L'idolâtrie</b> <b>Se prosterner devant le veau d'or d'Aaron</b> (Ex. 32 :33-35)</p>
	<p><b>L'idolâtrie</b> <b>Se prosterner devant les veaux à Dan &amp; Béthel</b> (1 Rois 13 :34 ; Osée 8 :4 ; Deut 29 :16-20)</p>
	<p><b>L'idolâtrie</b> <b>S'attacher à l'idole de Baal de Péor et aux idoles semblables</b> (Nb 25:3; Os. 9:10)</p>
	<p><b>L'idolâtrie</b> <b>L'idolâtrie comme œuvre de la chair</b> (Gal. 5 :20-21 ; Col. 3 :6 ; Ap. 21 :8)</p>
	<p><b>Le mariage mixte à des femmes incroyantes</b> (Ex. 34 :15 ; Nb. 25 :1 ; 7 :3 ; Esdras 9 :10-12 ; Néh. 13 :1-3 ; 23-28)</p>
	<p><b>L'incrédulité à Jésus-Christ, qui est la Parole</b> (Jean 8 :24)</p>
	<p><b>Abandonner son assemblée</b> (Héb. 10 :25)</p>
	<p><b>Le péché volontaire</b> (Héb. 10 :26)</p>
<p><b>Ne pas aimer le Seigneur et le trahir comme Judas</b> (1 Cor. 16 :22 ; Ap. 22 :19)</p>	

Pour clore ce chapitre, je dirai simplement - encore une fois, sans vouloir encourager le péché d'aucune sorte, mais en considérant le Sang de l'Agneau versé pour le croyant – que tous les péchés dont le Frère Kas, moi ou les autres responsables et les membres de l'assemblée sont accusés, sont de l'ordre des péchés pardonnables. Par contre, tous ceux qui ont péché contre Dieu en se mariant dans le monde, avec des incroyantes (moabites ou madianites) ont commis le péché impardonnable. Cela leur sera retenu au jour du Jugement.

## 6. Le mariage mixte – la doctrine de Balaam

Notre devoir est de prêcher la Bible à la lumière du Message du Temps de la Fin, tel que révélé dans le ministère de William Branham. Vous dites dans votre lettre : « Nous avons également suivi votre intervention à la chaîne de Télévision (Antenne A) en date du 07 janvier 2007 au sujet du mariage mixte. Il a été déclaré que « celui qui se marie en dehors de l'Église primitive, s'est marié dans le monde et il commet un péché impardonnable. » N'est-ce pas là une grave accusation ? Car nous savons que le péché impardonnable, c'est le blasphémer contre le Saint-Esprit comme le Seigneur Lui-même l'a enseigné : « C'est pourquoi Je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'Homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir ». (Matthieu 12 :31-33)

L'Écriture déclare : « *A cette époque, au cours d'une lecture du livre de Moïse en présence du peuple, on y trouva écrit que **ni l'Ammonite, ni le Moabite ne seraient jamais admis dans l'assemblée de Dieu, parce qu'ils n'étaient pas venus à la rencontre des Israélites pour leur donner du pain et de l'eau. Au contraire, ils avaient soudoyé Balaam pour qu'il les maudisse ; mais notre Dieu avait changé la malédiction en bénédiction. Dès que l'on eût entendu le texte de cette loi, on exclut tous les étrangers de l'assemblée d'Israël.*** » (Néhémie 13 :1-3).

Sans aller au delà de ce qui est écrit, nous considérons que l'assemblée dont il est parlé ici, c'est tout simplement les Assemblées de l'Église Primitive. En prêchant le mariage aux moabites, même vierges, et en affirmant surtout qu'il y a des enfants de Dieu dans toutes les églises, vous prêchez exactement comme Balaam, le faux prophète.

Ruth, qui était une Moabite, a dû toutefois se conformer aux exigences d'incorporation spirituelle dans l'assemblée d'Israël, comme on le voit dans l'Exposé des Sept Ages de l'Église : « La première chose – et chose très importante – que nous apprenons au sujet de Jézabel, c'est qu'elle n'est PAS une fille d'Abraham, et que son entrée parmi les tribus d'Israël ne s'est pas faite par incorporation spirituelle, comme ce fut le cas pour Ruth, la Moabite. Non, monsieur (...) Et elle n'avait pas été incorporée à Israël par la voie spirituelle que Dieu avait prévue pour l'incorporation des

non-Juifs. **Elle était entrée par son MARIAGE avec Achab**, roi des dix tribus d'Israël. Or, comme nous l'avons vu, ce n'était pas une union spirituelle ; c'était une union politique. Ainsi cette femme qui baignait dans l'idolâtrie n'avait pas le moindre désir de devenir adoratrice du Seul Vrai Dieu ; au contraire, elle venait dans l'intention déclarée de détourner Israël du Seigneur. » pages 218-219.

Comment Israël pouvait-il se marier à des peuples qu'ils avaient tués et réduits en esclavage et qu'ils avaient chassés pour s'approprier toutes leurs possessions ? Ces peuples pouvaient-ils vraiment les aimer et aimer leur Dieu ? Comment Israël pouvait-il ramener des femmes moabites comme butin de guerre, alors que sur la parole de Balaam, elles avaient pourtant fait pécher le peuple contre Yahweh ? (Nombres 31 : 15-16).

Je vais vous montrer que c'est le prophète lui-même et non nous, qui déclarons que **le mariage mixte est un péché impardonnable**. Dès lors que vous vous mariez à une incroyante en dehors de l'assemblée, vous vous rendez coupable de ce péché.

Frère Branham dit : « Maintenant nous avons trouvé que c'était eux. Et regardez, nous allons prendre par exemple Balaam. **Balaam est venu enseigner sa doctrine au peuple**, et ils ont dit : « Maintenant regardez, nous sommes tous croyants, nous sommes – nous sommes les enfants de la fille de Lot, de Moab, là. » Ils ont dit : « Nous sommes simplement tous pareils. »

Et il les a fait se mélanger, **il a provoqué des mariages mixtes**. Il a fait en sorte que ces belles femmes moabites, toutes bichonnées, viennent ici, en disant aux fils de Dieu qu'ils étaient – ils étaient tous pareils après tout ; Dieu est un Dieu de toutes les races, et tout est en ordre. Et il les a mariés. **ET DIEU A TIRÉ LA LIGNE DE SÉPARATION** et les a fait quitter leurs maisons et tout.

Qu'est-ce que c'était ? Voyez-vous cette chose ? C'est exactement ce qui s'est passé autrefois avant le déluge, « lorsque les fils de Dieu virent les filles des hommes, elles étaient belles à voir, et ils les ont convoitées et en prirent pour femmes. » Voyez-vous ? La même chose s'est produite là. **Et c'est la même chose maintenant. A nouveau, c'est la même chose, vous devriez le voir.**

Chaque génération annonce ce qui arrivera dans la suivante. Nous y sommes. Nous le voyons. Nous savons que c'est pareil, car la Bible, ici, déclare justement que c'est aujourd'hui la même chose qu'alors. Très bien. Et maintenant, ceci est valable, bien sûr pour le – le jour dans lequel nous vivons. » Comme Frère Branham, nous devrions voir que la doctrine de Balaam sur les mariages mixtes était un péché. Quelle malédiction si nous ne le voyons pas ! Ce n'est donc pas une grave accusation d'exiger la séparation totale d'avec l'incrédulité : c'est un commandement !

En tant que croyant de la Parole, je sais que celui qui fait cela se sépare de Dieu automatiquement. C'est aussi pourquoi nous n'excommunions pas vraiment à l'Eglise Primitive. Nous n'abandonnons que celui que Dieu a abandonné et nous nous soumettons à Ses décisions.

Ce n'est pas Samuel qui a rejeté Saül, puisque Dieu lui dit: « *Combien de temps encore vas-tu pleurer sur Saül, alors que moi, je l'ai rejeté pour lui retirer la royauté sur Israël ?* » (1 Samuel 16 :1). Nous observons attentivement et nous constatons le jugement de Dieu déjà tombé sur les rebelles à Sa Parole. La repentance de Saül venait trop tard. Il avait déjà transgressé plusieurs fois et obéissait à sa manière et selon son interprétation.

Pour le mariage mixte, quelqu'un peut le faire, sachant que Dieu condamne cela et qui l'approuve même en l'enseignant : mais si **DIEU TIRE LA LIGNE DE SEPARATION**, nous ne pouvons plus rien pour ces personnes qui s'excluent elles-mêmes et qui finiront par quitter l'assemblée. Frère Branham dit que la ligne de séparation est tirée, quand on sait quel est le bien qu'il faut faire, mais qu'on ne le fait pas en connaissance de cause.

C'est dans Le **Pouvoir de Dieu pour Transformer**, que Frère Branham parle sans ambages en martelant que le mariage mixte est un péché impardonnable. Il dit : « **NE FRANCHISSEZ PAS LA LIGNE DE SÉPARATION.** Vous voyez ? « Quand vous **savez** faire le bien et que vous ne le faites pas, vous commettez un péché ». Israël a fait la même chose. Après qu'ils aient vu que Moïse avait été confirmé par Dieu, ils ont laissé Balaam vaporiser cette précieuse semence confirmée.

**PASTEURS, NE DITES JAMAIS RIEN CONTRE CETTE PAROLE.** Regardez Balaam, il était un prophète, et il avait vu la Semence de Dieu confirmée. Mais il vivait dans une grande dénomination **moabite** qui avait vu venir, à travers le pays, ce peuple errant dans le désert et il a répandu son spray et il a dit : « Eh bien, attendez un peu, **nous sommes tous Chrétiens. Nous sommes tous croyants.**

Nos pères ne sont-ils pas issus de la même famille ? Ne sommes-nous pas des fils de Lot ? Lot n'était-il pas neveu d'Abraham ? **Ne sommes-nous pas tous les mêmes ? Marions-nous les uns les autres.** » Comme Eve a laissé satan la vaporiser dans le jardin d'Eden, Israël s'est laissé vaporiser par **le faux prophète.** Alors même que le véritable prophète était parmi eux avec la Parole confirmée. **Mais avec la conception de la connaissance intellectuelle, il les a vaporisés. PENSEZ-Y MAINTENANT, CELA N'A JAMAIS ÉTÉ PARDONNÉ, LE PÉCHÉ N'A JAMAIS ÉTÉ PARDONNÉ.** » p. 32, § 195-196.

Puisque nous avons un message prophétique aussi clair, et qui a été confirmé par Dieu, pourquoi l'abandonner pour suivre le faux prophète Balaam ? Le Seigneur ne peut pas être d'accord avec nous, Lui qui a dit :

*« J'ai pourtant quelques reproches à te faire : tu as chez toi des gens attachés à la doctrine de Balaam qui avait appris au roi Balaq à tendre un piège devant les Israélites. Il voulait qu'ils participent au culte des idoles en mangeant les viandes sacrifiées provenant de leurs sacrifices et en se livrant à la **débauche**. De même, tu as, toi aussi, des gens attachés à la doctrine des nicolaïtes. Change donc, sinon je viens à toi sans tarder **et je vais combattre ces gens-là** avec l'épée qui sort de ma bouche. » (Ap. 2 :14-16).*

Dans Son Assemblée, Le Seigneur combat personnellement tous les gens qui pratiquent la débauche. La débauche, n'est rien d'autre que le mariage mixte, tel que les fils de Dieu le pratiquaient avant le déluge, tel qu'Esau l'a fait avec les cananéennes, et tel que Balaam l'enseignait à Israël.

## **7. L'argent en question**

Il est nécessaire d'éclairer les frères sur la question de l'argent soi-disant fabriqué. A ce sujet aussi et malgré que ce sont des faits que je juge irresponsable d'avoir propagé jusque sur le net, la vérité ne nous fait pas peur ; cependant c'est à dessein qu'aucun chiffre ne sera mentionné ici.

Lorsque nous étions encore à Bandal, sur Kisangani, tout le monde sait que les conditions dans lesquelles l'assemblée se trouvait n'étaient pas bonnes. Tout le monde sait aussi comment les locataires souffrent à Kinshasa. Chaque fin du mois était une véritable épreuve quand il fallait réunir les moyens de payer le loyer.

Nous avons vécu sous la menace constante d'une augmentation de loyer ou d'une mise en vente prochaine des locaux loués. Nous tenions donc à offrir à l'église le cadre qui la mettrait définitivement à l'abri des tracasseries de ce genre.

Je crois que plusieurs frères connaissent aussi ce genre de personnes qui circulent dans les églises et qui prétendent être les orphelins d'un ancien directeur de banque étrangère ou des choses semblables. Ces gens-là - qui sont originaires du Libéria ou de la Sierra Leone et qui vivent pour la plupart dans les camps de réfugiés, agissent en complicité avec des congolais.

Ils prétendent que leur défunt parent serait parvenu à cacher des caisses d'argent qu'ils ont hérité. Ils sollicitent les moyens nécessaires pour rendre leur argent disponible, etc. Des messages semblables remplissent les boîtes électroniques à l'Internet.

A l'époque, sans être conscients du moyen d'agir de Dieu concernant la construction de l'église, nous avons naïvement accepté ces discours enchanteurs et nous avons adhéré à leur aventure risquée. Que de problèmes chaque jour ! C'est parce que nous étions à court d'argent, que nous avons appelé les Frères Beneli et Anaclet à notre secours.

C'est par amour pour eux, parce qu'on pensait leur faire beaucoup bénéficier en cas de réussite. Mais le projet n'a pas abouti et il y a eu trop de désillusions. J'atteste par la présente que tout l'argent engagé dans cette aventure n'a jamais été utilisé à des fins personnelles. En conclusion, nous avons préféré la pauvreté avec Dieu, plutôt que les gains sordides. Ce n'était finalement pas notre rôle d'hommes de Dieu de persévérer dans cette voie.

Plus tard, grâce au moyen d'agir de Dieu par les offrandes volontaires des croyants, l'assemblée a pu quitter Bandal et acquérir le terrain de Lingwala où un temple est désormais construit à la gloire de Dieu et sans autre moyen que les Siens. L'origine des fonds est à 100% venue des Frères. Tout lien avec le passé a été coupé d'une façon définitive et irrévocable.

En adultes responsables, nous avons tenu à réparer les préjudices et les dommages subis par autrui et par les frères. Selon les Ecritures, il s'agissait d'un cas semblable à celui qui est évoqué dans Exode 22 :6-7 « *Si un homme confie à la garde d'autrui de l'argent ou des objets de valeur et qu'ils soient volés dans la maison de celui qui en avait accepté la garde, si le voleur est retrouvé, **il restituera le double** de ce qu'il a volé. S'il ne l'est pas, le maître de la maison comparaitra devant Dieu pour savoir s'il ne s'est pas emparé du bien de son prochain.* »

Les fonds que le Frère Beneli avait empruntés provenaient du Frère Jean Tshibangu. Nous ne sommes pas des voleurs, des faussaires ou des escrocs, comme les frères cherchent à le faire croire, mais parce que l'argent a été perdu entre nos mains, nous voulions réparer les préjudices subis. Pour cela, il a fallu procéder à la vente d'un véhicule et d'une parcelle. Aussitôt la vente conclue, les deux Frères ont encaissé l'argent en sachant très bien qu'il s'agissait d'une indemnisation qui venait en sus du remboursement des fonds prêtés.

N'eût été l'empressement du Frère Tshibangu de transférer cet argent dans le compte du Frère Beneli au Canada, où il voulait aller vivre, le Frère Anaclet et les autres créanciers éventuels, auraient pu être largement remboursés sur ces mêmes fonds. J'affirme devant Dieu et les hommes que j'ignorais totalement que le Frère Tshibangu se considérait encore comme une victime à ce jour ; car comment aurais-je pu laisser mon frère continuer à murmurer dans son cœur à cause de nous, si le règlement du problème avait été insuffisant?

Si réellement il était une vraie victime, pourquoi n'en a-t-il pas parlé avant de voyager? Pourquoi ce long silence de plus de 5 ans ? Pourquoi Frère Tshibangu ne nous avait-il pas réclamé son prétendu argent pendant qu'il se trouvait encore sur le sol congolais ?

Pourquoi rappeler cela maintenant, dans une lettre adressée à un tiers innocent, pour soutenir la demande de pardon à Frère Frank par le Frère Dianda ? Cet agissement est suspect, car n'importe qui est libre de soutenir Frère Dianda, mais pourquoi le faire en publiant une lettre sur le

net pour me salir avec Frère Kas au lieu d'appliquer Matthieu 18 et nous rencontrer seuls à seuls? **Mon cher Frère Jean Tshibangu peut-il confirmer devant Dieu et tous les frères que Frère Thomas et Frère Kas ont refusé de réparer le préjudice causé dans cette affaire ?**

Je pense pour ma part que le Frère Kas et moi-même nous avons oublié tous ces gens et cette affaire est largement réparée. La Bible impose l'obligation de la restitution comme préalable à l'obtention du pardon divin.

Dans Lévitique 5 :21-26 il est dit : « *Lorsqu'un homme se rend coupable de désobéissance à l'Eternel en péchant contre son prochain – s'il le trompe au sujet d'un objet reçu en dépôt, prêté ou volé, lui extorque quelque chose, dit un mensonge concernant un objet perdu qu'il a trouvé ou prête un faux serment au sujet d'un méfait comme ceux dont les hommes peuvent se rendre coupable – il a commis une faute, et il est coupable.*

*Il rendra ce qu'il a volé ou extorqué, l'objet qui lui a été confié en dépôt ou l'objet perdu qu'il a trouvé, ou tout objet au sujet duquel il a prononcé un faux serment, **il le restituera intégralement et il y ajoutera un cinquième de sa valeur ; il le remettra à son propriétaire le jour même où il se reconnaîtra coupable.** A titre de réparation envers l'Eternel, il amènera au prêtre un bélier sans défaut, choisi dans le troupeau, d'après ton estimation, pour le sacrifice de réparation. Le prêtre accomplira le rite d'expiation pour lui devant l'Eternel, **et il lui sera pardonné, quelle que soit la faute dont il s'est rendu coupable.** »*

Zachée, un fils d'Abraham comme nous, qui fut sauvé par la grâce et qui se basait sur la même loi, a dit : « *...et, si j'ai fait tort de quelque chose à quelqu'un, **je lui rends le quadruple.*** » J'informe donc nos frères de partout que le Frère Jean Tshibangu – dont je viens de recevoir la lettre de plainte adressée au Frère Daoud Bosongo – a bel et bien été indemnisé. Il a reçu le **décuple** (dix fois plus) de ce qu'il avait prêté (ci pas davantage : en tout cas, plus que ce que la Bible exige et plus que ce que Zachée avait restitué).

**Frère Jean Tshibangu ment lorsqu'il se prétend victime. Il cherche à nous salir et à induire les frères en erreur.** Nous sommes quittes avec lui et tout autre frère et nous croyons que Jésus-Christ, notre Souverain Sacrificateur qui a reçu notre sacrifice de culpabilité, nous a pardonné. Après la repentance et la réparation exigées par la Bible, qu'est-ce que vous pouvez exiger de plus de la part d'un croyant?

Lorsque la victime perçoit le montant de son indemnisation, il perd ipso facto son statut de victime et l'affaire est classée. En cas de refus de l'offre d'indemnisation qui avait été faite, elle a tout le temps de dénoncer la chose. **Mais après acceptation de l'offre faite et la perception du montant de l'indemnisation, le silence approbateur de plus de 5 ans vaut plus qu'un accord.**

Si une victime réclame encore après avoir accepté l'offre et après avoir été indemnisée, sa plainte est inopérante et devient sans objet parce qu'elle est dénuée de tout fondement biblique. Cette personne perd aussi toute crédibilité, toute estime et toute personnalité dans l'Eglise de Yeshoua.

Est-ce que le Frère Jean Tshibangu et le Frère Beneli peuvent affirmer devant Dieu et les hommes que ce que je dis ici est faux ? Comme ces choses sont vraies – et vous savez qu'elles le sont – Dieu seul sait quel but vous poursuivez en nous accusant de vous avoir ruiné. Mais comme dit l'Ecriture, je me réjoui d'être faussement accusé et je demande à Dieu de me garder d'être dans le camp de ceux qui accusent les frères jour et nuit.

## 8. Les ministres de Dieu et leur mariage

Dans votre lettre vous dites : « Il n'est pas dit non plus qu'un sacrificateur doit garder dans sa maison une femme qui a commis adultère et continuer à manipuler le Feu de Dieu. C'est toute l'assemblée qui est souillée (Jérémie 3:1-3). » L'Ecriture à laquelle vous vous référez parle plutôt d'un homme qui répudie son épouse, qu'elle le quitte pour appartenir à un autre, et qui retournerait ensuite vers elle.

Vous voulez donc dire qu'un ministre **doit arrêter de prêcher** si sa femme a commis l'adultère. Cette affirmation est fautive et antibiblique. Vous êtes bien dans l'erreur, parce que l'Ecriture déclare : « *CAR LES DONNS ET L'APPEL DE DIEU SONT IRREVOCABLES.* » (Romains 11 :29)

De plus, la Bible enseigne que ce sont les foyers des hommes de Dieu qui ont toujours été les plus attaqués. A commencer par celui d'Adam, dont la femme fut séduite par le serpent ancien. Il est resté fils de Dieu et prophète après cela. Que dire de Jacob, dont la femme fut prise par son fils Ruben ? Devait-il arrêter de prêcher à cause de cela ? Que dire encore de David, qui avait commis adultère et dont le fils Absalom avait pris ses dix femmes ?

L'exemple du prophète Osée qui reçoit l'ordre de Dieu Lui-Même d'épouser une prostituée et une femme adultère, montre très bien que **le mariage n'a rien à voir avec l'appel de Dieu**. Tous ceux qui se marient à des vierges ou qui sont mariés à des femmes irréprochables ne sont pas nécessairement des ministres de Dieu qui manipulent le Feu de Dieu ! C'est plutôt se marier à une incroyante du monde qui est grave. Même Frère Frank dit que l'Ecriture ne peut pas être anéantie, parce qu'un serviteur de Dieu tombe.

Vous citez encore Frère Branham, qui dit « qu'aucun ministre de l'Evangile ne peut épouser une veuve », **pour soutenir le fait qu'il doit arrêter de prêcher parce qu'il est marié à une femme touchée par un homme**.

Cependant l'Écriture dit qu' « *ils n'épouseront ni veuve, ni femme divorcée, mais seulement des vierges de la race de la maison d'Israël ; ils pourront aussi prendre **la veuve d'un sacrificateur.*** » Par là, Dieu nous montre bien que le sacrificateur qui était pourtant tenu d'épouser strictement des vierges, ne demeure pas moins un sacrificateur, **même s'il épouse une veuve déjà préalablement touchée** par un collègue sacrificateur défunt. Il pouvait donc épouser une veuve, contrairement à ce que vous dites.

Finalement, je vois par vos philippiques et vos passes d'armes contre le responsable n°1 de l'Église Primitive et nous, que **vous avez fait de la prédication sur les fautes votre cheval de bataille**. Je n'approuve pas cette méthode. Je crois à Galates 6 et à la véritable méthode chrétienne à appliquer, si quelqu'un est surpris en faute.

Après avoir été approché par le Frère Beneli à Kinshasa, j'étais disposé à le mettre en face de Frère Kas, pensant qu'il était aussi prêt à parlementer pour régler les choses de la manière chrétienne. Comme il m'avait dit que c'est difficile de parler avec Frère Kas, j'avais été jusqu'à offrir ma modeste médiation.

Mais comme aujourd'hui, je vois que les mêmes dénonciations sont même publiées d'une façon irresponsable sur l'Internet, je dois vous dire que je ne suis pas du tout d'accord. Je ne crois pas que c'est la manière d'agir des véritables enfants de Dieu. Frère Branham disait même que ne n'est pas nécessaire d'enfoncer un couteau dans le dos de votre pasteur pour le tuer ; il suffit de parler contre lui et vous l'avez déjà fait. En parlant contre lui et contre les prédicateurs de l'Église Primitive, vous ne cherchez rien d'autre qu'à détruire leur influence sur les croyants qui leur font confiance.

Je discerne également dans vos écrits, après avoir entendu vos paroles, et sans risque de me tromper, que vous ne considérez plus Frère Kas comme votre pasteur, sinon vous parleriez de lui avec plus de respect et de circonspection. La multiplication de lettres incendiaires autour de la soi-disant débauche des prédicateurs, la fabrication d'argent, etc., fait plus penser à ce qu'on pourrait appeler une campagne de dénigrement et de dénonciation contre l'Église et les frères, qu'à un vague et ambigu souci de « réconciliation ».

Je suppose, dans ce cas, que vous êtes sans péché et que vous menez une vie irréprochable. Je ne le crois certainement pas ! Car « *Tous ont péché* », dit la Bible ! Elle dit aussi que « *tout homme est menteur. Seul Dieu dit la Vérité !* » Je suis donc conduit au nom du Seigneur Yeshoua à vous citer le prophète Branham au sujet de la véritable attitude chrétienne que vous semblez franchement méconnaître. C'est dans *Se Ranger du Côté De Jésus-Christ*, pp 33-36. C'est très long, mais ça se laisse lire tout seul et il n'y a presque pas de commentaires à ajouter.

Les élus ne voient aucune iniquité dans le peuple de Dieu, comme Dieu l'a dit, du reste, par Balaam.

Dans cette merveilleuse prédication, Frère Branham montre avec quel acharnement les Pharisiens tentent de convaincre l'aveugle guéri que, ce fameux Jésus en qui Il croit n'est en réalité qu'un pécheur et un démon. Malgré toutes ces tentatives, l'aveugle a campé sur sa position pour Jésus-Christ et s'est rangé du côté de celui qui était dénigré et méprisé. **Dieu seul connaît le nombre de ceux dont les yeux ont été ouverts par le moyen du ministère de Frère Kas et Frère Thomas. Ils garderont la Parole et se mettront du côté des méprisés du Seigneur Yeshoua.**

En tout cas, tous ceux qui attendent la réalisation de la promesse du baptême du Saint-Esprit, selon Joël 2 :28 et Actes 3 :19 et suivants, et qui se réclament de la doctrine dite de la restauration – pour ne citer que celle-là – savent que c'est nous deux qui l'avons prêchée et qui continuons d'ailleurs à le faire, depuis lors, avec tous les fidèles prédicateurs. Même vous, mes chers frères Beneli, Patient et Nathanaël, Dianda, Yeshayah, Dituku, Kabasubabo, Ekenge, etc., si vous pouvez rendre gloire à Dieu, vous reconnaîtrez que vous avez tous eu les yeux ouverts par notre ministère.

« Maintenant, je désire aborder ce sujet-ci, à savoir « *Se Ranger du Côté de Jésus* ». Les Pharisiens et les conducteurs de Son jour essayaient toujours de Le dénigrer devant le peuple. **C'était là tout simplement la manière de faire du diable.** Tous les Pharisiens et les docteurs de Son jour essayaient constamment de dénigrer Jésus. Ils...tout ce qu'ils pouvaient.

Ils le surveillaient constamment **pour voir où ils pouvaient trouver une faute**, et ils ne disaient jamais du bien de lui ; ils cherchaient toujours quelque chose à partir duquel ils pouvaient le dénigrer et dire : « *Voyez, regardez ici, s'Il était un homme de Dieu, Il n'aurait pas dû faire cela de cette façon-ci* », ou « *s'Il était un homme de Dieu, Il ne l'aurait pas fait de cette manière-là.* » **Ils essayaient de jeter le discrédit sur lui pour amener le peuple à ne pas croire en lui. C'EST ÇA LE TRAVAIL DU DIABLE, ET CETTE VIEILLE COMBINE N'A JAMAIS CESSÉ.**

Il arrive plusieurs fois qu'un ministre commette une faute, et si dans le voisinage vient un précieux frère qui essaie de faire ce qui est juste et de conduire le peuple droitement, **LE DIABLE PEUT MONTRER A L'INCREDULE OU AU SOI-DISANT CHRETIEN, dans ce voisinage, tout ce qu'il peut sur le compte de cet homme, pour se débarrasser de cet homme. Il le fera vous savez. La véritable manière chrétienne d'agir c'est de cacher tout ce que vous pouvez sur ce qu'à fait un frère.**

Ne parlez pas de ces mauvaises actions, parlez simplement de ses bonnes œuvres. Dites simplement ce que vous savez de bien à son sujet. **S'il y a quelque chose de mauvais, mettez-le de côté.** Le pauvre homme en a déjà suffisamment qui sont contre lui de toute façon. N'essayez pas de prendre une perche pour l'enfoncer davantage.

**L'ATTITUDE CHRETIENNE, C'EST DE LE RELEVER ET DE LE TIRER DU FOSSE. Voyez-vous ? N'essayez jamais de l'enfoncer, il est déjà par terre. Essayez de l'aider à se relever.** Et...mais beaucoup d'entre nous aujourd'hui, beaucoup de gens aujourd'hui, pourrais-je dire, essayent de faire cela. S'ils pouvaient seulement trouver quelque chose d'autre dont ils pourraient dire que c'est vraiment mauvais...

**Maintenant par exemple, si – si, frères, l'un de vous commettait une faute, et faisait quelque chose de faux – CE A QUOI VOUS ETES SUJETS, MOI-MEME Y COMPRIS, CHACUN DE NOUS...Mais pendant que nous continuons notre route, souvenons-nous que nous sommes des frères.** Et si nous avons une dispute, disputons-nous l'un avec l'autre. Amenons la chose ensemble devant nos frères et réglons-là. (...) Eh bien cela – c'est de cette façon-là que nous – nous devons le faire.

Voyez-vous ? **Si vous avez quelque chose contre quelqu'un, votre frère, n'en parlez à personne d'autre si c'est une erreur, allez vers lui et dites-le lui.** Et ensuite, s'il discute avec vous, alors prenez quelqu'un d'autre avec vous. Ensuite, mettez cela sur le tapis de la manière dont la Bible l'a dit.

Mais pour Jésus, ils – ils essayaient de trouver chaque petite ombre qu'ils pouvaient pour essayer de le dénigrer aux yeux du peuple. **ET C'EST CE QUE VEUT LE DIABLE. ILS VEULENT – ILS VEULENT DETRUIRE VOTRE INFLUENCE AUPRES DES GENS.** C'est ainsi qu'il vous faut surveiller soigneusement ce que vous faites. Marchez comme un véritable homme de Dieu, parlez comme un homme de Dieu. Voyez-vous ? Agissez comme un homme de Dieu, vivez comme un homme de Dieu, parce que le diable, votre adversaire, est en train de rôder comme un lion qui rugit, cherchant à dévorer qui il peut.

**Pourquoi ont-ils fait cela ? ILS ETAIENT JALOUX DE LUI. C'est la raison pour laquelle ils essayaient de le dénigrer. ILS ETAIENT JALOUX DE SON MINISTERE. Et c'est pour cette raison qu'ils essayaient de le dénigrer.** Mais il avait le ministère venant de Dieu et ils le savaient, mais c'était contraire à leurs credos ; ainsi ils essayaient de le dénigrer, de faire en sorte que tout ce qu'Il – Tout moindre défaut qu'ils trouveraient le disqualifierait.

**ILS VOULAIENT QU'IL ABANDONNE, ILS VOULAIENT QUE LE PEUPLE LE DENONCE.** Ils cherchaient à pouvoir dire : « maintenant, ce type n'est rien. Regardez ici. Maintenant le voilà. Voilà, voilà, voilà ce qu'Il a fait. Et vous savez que nous devrions croire les anciens. Et voici qu'Il s'est tenu là et a engueulé cet ancien-là. Il s'est opposé à la tradition de nos pères. Cela nous a été enseigné par chaque rabbi durant toutes ces années. Et voici que cet homme vient et les contredit. » Voyez-vous ? « **EH BIEN UN TEL HOMME NE CONVIENT PAS POUR ETRE UN PREDICATEUR.** »

Voyez-vous ? Ils essayaient de le dénigrer. Mais dans tout cela, ceux qui croyaient en Lui, qui L'aimaient et qui avaient vu Ses signes scripturaires et miraculeux ne se laissaient pas empêcher par ces gens. Non, monsieur ! Ceux qui croyaient en Lui croyaient en Lui. **CEUX QUI L'AIMAIENT SE SONT TENUS A SES COTES. ILS NE VOYAIENT PAS CE QUE LES AUTRES LEUR MONTRAIENT.**

**Oh ! si seulement nous pouvions être comme cela. Si seulement nous pouvions fermer les yeux (...) MAIS REGARDEZ, CELA N'A RIEN A VOIR AVEC ÇA. C'EST UN DEMON QUI ESSAIE DE JETER LE DISCREDIT SUR VOUS (...)** Ainsi les gens essayaient, ces Pharisiens, ces Sadducéens, ces hypocrites, les Hérodiens et tous, essayaient de jeter le discrédit sur Jésus ; **MAIS CES VERITABLES CROYANTS QUI ETAIENT PREDESTINES A ENTENDRE CE MESSAGE-LA, L'ONT ENTENDU ET ILS N'Y ONT PAS VU DE FAUTE DU TOUT.**

C'est la même chose maintenant, ceux qui croient en Lui L'aiment ; ceux qui croient en Lui ne voient aucune faute en Lui. Ils ne voient aucune hérésie, ils ne voient rien de faux ; ils ne croient rien de faux dans Sa Parole ; **ILS NE VOIENT RIEN DE FAUX DANS SON PEUPLE ; ILS NE VOIENT QUE JESUS ET C'EST TOUT.** Ils sont – ils sont prédestinés à la Vie éternelle. **AINSI, ILS SE RANGENT DU COTE DE JESUS ET Y RESTENT (...)** Maintenant, c'est de cette façon qu'ils ont agi envers Jésus. Ils n'ont pas – ils n'ont pas...

**ET VOUS DEVEZ ENSEIGNER A VOS FIDELES, VOUS PASTEURS, A FAIRE LA MEME CHOSE.** Si quelqu'un se présente et dit : « Ah ! – ah – ah, vous savez, votre église, ils étaient ceci et cela. Ils ne sont pas... » (...) Et ainsi, ils ont essayé...**ILS NE VOULAIENT PAS ADMETTRE QU'IL FAISAIT L'ŒUVRE DE DIEU, AINSI ILS ESSAYAIENT DE SEMER LA DISCORDE ET AMENER LES GENS A NE PAS CROIRE, MAIS CES GENS QUI CROYAIENT EN LUI SONT TOUT SIMPLEMENT RESTES AVEC LUI ; ILS ONT PRIS PARTI.** »

Une prédication basée sur les fautes et les choses de la vie est purement et simplement diabolique. Je ne veux rien avoir à faire avec

cela. Je m'en suis toujours distancé et je m'en distancerai toujours en tant qu'enfant de Dieu.

Vous dites que « les insultes et les injures étaient devenues **un mot de passe** pour l'Eglise Primitive (...) et que la chaire de l'Eglise Primitive de Kinshasa est un lieu de calomnie et d'insultes surtout lorsqu'un frère ou une sœur prend la décision de vous quitter. » Quiconque veut quitter l'Eglise Primitive est libre de le faire, ai-je dit plus haut. Je vais y revenir encore dans ma conclusion. Notre Eglise, en effet, n'est pas une loge franc-maçonnique où le « mot de passe » de la journée est murmuré à l'oreille des initiés par le grand maître.

En seriez-vous membres, pour avoir un tel langage ? Si oui, vous devriez en sortir, si jamais vous voulez voir le Royaume un jour. En tout cas l'Eglise Primitive n'a jamais été et ne sera jamais un rassemblement de francs-maçons. Dieu a condamné les loges par le prophète en disant qu'elles sont du diable. Il a montré que les églises sont en fait des loges ; mais nous nous sommes une église, dans laquelle on adore Jésus-Christ et on suit Son message et Son enseignement basé sur la Bible.

## 9. Conclusion – l'épreuve du Feu

J'arrive maintenant à la fin de mon discours. Quelle est ma conclusion, au terme de tout ce qui précède ? Qu'est-ce que je dis de votre position, mes très chers frères Beneli, Patient, Nathanaël, Tshibangu et consorts ? Est-ce que je vous condamne pour l'avoir prise ? Non, pas du tout.

Au contraire, au risque même de vous étonner, je respecte également celle de frère Jean Dianda ou de frère Yeshaya ou d'autres encore. Je peux même dire : « enfin, le frère Jean Dianda s'est déclaré ! ». Je viens de recevoir sa lettre intitulée « Frère Jean Dianda diabolisé pour une demande de pardon ! Ah oui ! » Personnellement, je le poussais à avoir le courage de ses opinions car l'hypocrisie doit être condamnée !

Dans Marc 9 : 49-51, il est écrit : « *Car tout homme sera **salé de feu**. Le sel est une bonne chose ; mais si le sel devient sans saveur, avec quoi l'assaisonneriez-vous ? Ayez du sel en vous-mêmes, et soyez en paix les uns avec les autres.* » Mes chers frères, veuillez considérer cette lettre de clarification, comme ma **thèse-sacrifice** devant Dieu.

Je suis convaincu qu'elle vient de Dieu. Cependant il appartient à Dieu seul de confirmer Sa Parole ou d'infirmier ce qui est contenu au-dedans de cette lettre. Prenons tous le courage de nos opinions et de nos prises de positions. Ne cherchons pas de prétexte ou de paravent.

Dans La Parole Parlée est La Semence Originelle, frère Branham parle du dénouement spectaculaire qui doit avoir lieu au Mont Carmel. Il dit à la page 98 : « **Ensuite, dans la dernière pluie**, il y aura un dénouement spectaculaire, **un mont Carmel**, la Bible étant accomplie à la lettre. Jean-Baptiste, le « messenger devant Sa Face » de Malachie 3, répandit une première plus et fut rejeté par les églises de son temps, les dénominations, pharisiens et sadducéens.

Jésus vint ensuite et il y eut le dénouement de la montagne de Transfiguration. Ce précurseur des derniers jours sèmera pour la première pluie. Jésus sera le dénouement entre les dénominations, les credo et Sa Parole. Quand Il vient, le dénouement est l'enlèvement de Son Epouse ! Le premier fut le mont Carmel, le deuxième la montagne de la Transfiguration, le troisième sera la montagne de Sion ! Gloire à Dieu ! » page 98-99.

Plus loin il ajoute : « Le véritable prophète de Dieu proclamera la Parole dans les derniers jours. Les dénominations le haïront. Il ne mâchera pas ses mots. Il sera comme il était lors de la première venue de Christ : « Race de vipères !... » Mais les prédestinés l'entendront et se prépareront pour le compte à rebours. **LA SEMENCE ROYALE DE LA FOI D'ABRAHAM SE TIENDRA COMME LUI A LA PAROLE DE DIEU QUOIQU'IL ARRIVE CAR ELLE EST PREDESTINEE.** Le messenger de Malachie 4 apparaîtra au moment déterminé par Dieu. Nous l'attendons tous. Nous croyons qu'il viendra. C'est en accord avec Sa Parole.

Cela se passera dans les derniers temps et c'est le temps de voir cela. Il sera correctement dédié à la Parole, comme ils l'ont toujours été. Il sera signalé par la Parole de Dieu et confirmé. Dieu confirmera que ce qu'il prêche est la Vérité, comme Il le fit pour Elie, car c'est l'Elie qui vient pour préparer l'Enlèvement de la montagne de Sion. Jésus a dit que dans les derniers jours ce serait comme du temps de Lot.

Sa prédication sera conforme à l'Esprit et dans la ligne droite de la Parole de Dieu. Tant de choses ont été appelées la Vérité de Dieu que beaucoup comprendront mal ce vrai messenger (j'ai inscrit ici le mot « prophétie »). Parce que tant de choses ont été appelées la Vérité de Dieu par des falsificateurs, beaucoup de véritables prédicateurs comprendront mal ce messenger. » p.99-100.

En conclusion, et malgré la présence des nombreux autres prédicateurs, Frère Branham confirme la venue de l'Esprit sur la véritable Eglise: « Billy Graham peut prêcher partout. Oral Roberts et tous ces hommes pieux peuvent prêcher partout. Le Seigneur peut m'envoyer semer des semences dans un autre champ, mais je crois que notre pays est entièrement ensemencé et prêt maintenant pour la moisson. **Quand l'Esprit tombera** et qu'un mouvement commencera parmi le peuple,

ces dénominations se mettront ensemble : **c'est aussi certain que ma présence ici en ce moment dans cette chaire.** L'Eglise de Dieu sera évincée et il s'uniront pour boycotter tous ceux qui ne leur appartiennent pas (...) **Pour autant que je le sache, c'est la Parole de Dieu.** »

Le challenge est là ! Que chacun place son sacrifice sur son autel SANS ALLUMER LE FEU. Je crois avoir placé le mien sur le véritable fondement rétabli et je l'ai arrosé de suffisamment d'eau. Vous aussi, mes frères, mettez aussi sur vos autels les doctrines que vous croyez être de Dieu. Si celui que vous adorez est Yahweh, Il viendra y mettre le feu. Si par contre c'est Celui qui fait l'objet de ma présente thèse-sacrifice, Il viendra consumer mon holocauste et Il nous salera de Son Saint Feu, moi et tous ceux qui ont la même foi, comme dit l'Ecriture.

La question a été posée à frère Branham au sujet de ceux qui quittent l'église. Il dit : « **S'ILS PARTENT, IL N'Y A QU'UNE SEULE CHOSE A FAIRE : LES LAISSER PARTIR,** et prier pour eux. Voyez-vous ? Ensuite, peut-être que quelques-uns des diacres pourraient aller à leur église...ou plutôt aller chez eux, un jour ou l'autre, pour savoir pourquoi ils sont partis (mais pour vous, chers Frères Nathanaël, Patient et Beneli, nous le savons déjà), et leur demander ce qui n'allait pas. Et puis s'ils...Pour voir s'il peut les réconcilier. S'il ne le peut pas, alors, qu'il prenne avec lui deux ou trois témoins, afin qu'eux puissent se faire comprendre. Et alors, s'ils n'arrivent pas à se faire comprendre, en ce cas, qu'on le dise devant l'Eglise, s'ils sont membres de cette Eglise. A ce moment-là, ils sont...

Mais s'ils ne sont pas membres de l'Eglise...bien sûr, s'ils ne sont pas membres de cette assemblée, on devrait leur apprendre à se plier à la discipline. Voyez-vous ? Ils...ils doivent obéir à nos ordres, parce que ce sont les ordres de l'Eglise. Ce sont des choses que nous ne voulons pas faire, des choses que moi-même, je n'aime pas faire. Mais ce sont des choses qui doivent être faites.

Je me mets moi-même en avant, et je leur dis maintenant, par cette bande, que cela vient de moi. Ils peuvent m'entendre parler et savoir que c'est moi, et non pas vous, les frères. Vous m'avez posé ces questions, à moi, et j'y répons de mon mieux, d'après la Parole de Dieu. Maintenant, si ces gens se mettent en colère et vous quittent... » **QUE DIT L'ECRITURE A CE SUJET, FRERE BRANHAM ?** » « **ILS SONT SORTIS DU MILIEU DE NOUS, PARCE QU'ILS N'ETAIENT PAS DES NOTRES.** » **C'EST REGLE !** « Ils ont quitté l'église », c'est ce qu'ils ont fait. Très bien. » L'Ordre de l'Eglise, pages 19, §80-83.

En ce qui me concerne, et au regard de la précipitation des choses et des correspondances qui continuent à pleuvoir à l'Internet, j'estime **avoir échoué** dans mon ultime tentative de réconcilier les frères avec

l'assemblée sur base de la Parole, en général, et avec le frère Kas en particulier.

Par la présente et au nom de l'Eglise Primitive du Congo, je ne peux donc que prendre acte de votre séparation de notre assemblée pour en former une autre. Je précise ici que le nom « **Eglise Primitive** » ne peut pas être employé par un quelconque frère ou groupe, qui n'adhère pas à nos thèses, car il est protégé par la personnalité juridique qui nous a été octroyée par le Ministre de la Justice. A part cette appellation – à laquelle vous ne vous identifiez plus et que vous avez explicitement rejetée en vous distançant – vous êtes libres de vous dénommer comme bon vous semble.

Vous me dites en substance dans votre lettre : « Vous êtes d'accord comme nous, que la chaire n'est pas un endroit pour les règlements de comptes. Mais nous constatons malheureusement que la chaire de l'Eglise Primitive de Kinshasa est devenue un lieu de calomnies et d'insultes surtout **lorsqu'un frère ou une sœur prend la décision de vous quitter** (Matthieu 5:21-22 ). Ce n'est pas juste. Et pourtant c'est ce qui se fait pour le moment dans votre assemblée. Le frère Jean Dianda et Yeshayah Matondo sont calomniés et insultés à Kinshasa et à Mbuji Mayi (Matthieu 7:12). Quant à nous, il a été propagé que nous avons quitté l'Eglise Primitive de Kinshasa à cause du Mariage mixte et que nous prêchions aux gens d'aller se marier dans le «monde». Et pourtant, avant de vous quitter, nous avons eu plusieurs réunions avec vous portant sur la doctrine de **l'effacement** et non sur le mariage. »

Si ces propos sont vrais, alors j'enjoins tous les frères qui me liront à cesser de pratiquer l'injure envers ceux qui nous quittent ou qui nous ont quittés, car l'injure ne fait pas partie de la prédication biblique. Que chacun se limite à montrer ce qui est faux dans l'enseignement apporté par tel ou tel, sans l'injurier personnellement. Si quelqu'un prêche des fausses doctrines, alors appliquez simplement la Parole et maudissez-les! Mais de grâce, n'injuriez personne. Que chacun reste en paix et attende que Dieu confirme Sa Parole. Shalom à tous !

Ainsi fait à Kinshasa, le 24 janvier 2007

Pour l'Eglise Primitive du Seigneur Yeshoua

**Frère Thomas KALONJI**  
Pasteur